

SOMMAIRE

POLITIQUE INTERIEURE.....	2
VIE POLITIQUE NATIONALE, SUITES DE LA CRISE DE 2002	2
<i>Armée.....</i>	2
<i>Gouvernement</i>	2
<i>Session parlementaire</i>	2
« <i>Mouvance présidentielle</i> », <i>amnistie, réforme institutionnelle</i>	4
<i>Opposition</i>	6
RELIGIONS, RELATIONS EGLISES-ETAT	8
DECENTRALISATION	10
CORRUPTION, GOUVERNANCE, ORGANISATION DES ELECTIONS	10
<i>Activités du BIANCO et du CSLCC.....</i>	11
<i>Gouvernance.....</i>	12
DIPLOMATIE, VISITE DE J. CHIRAC	12
VISITE DE JACQUES CHIRAC A MAHAJANGA ET ANTANANARIVO	13
ETUDIANTS COMORIENS SANS VISAS	16
DROITS HUMAINS, DROIT D'ASILE, LIBERTES & JUSTICE	17
DEMANDEURS D'ASILE EN FRANCE	18
EDUCATION ET AGITATION ETUDIANTE	18
PROTECTION DES ENFANTS	19
MINORITES, SITUATION DES KARANA (INDO-PAKISTANAIS).....	20
DROITS DES FEMMES	20
MEDIAS	21
RECOURS A LA FORCE, PRISONS, DROIT DE GREVE	21
STATUT DES MAGISTRATS	22
ECONOMIE.....	23
BANQUE MONDIALE, FMI	23
COOPERATION, BAILLEURS DE FONDS	24
CRISE DU RIZ.....	25
PROBLEMES ENERGETIQUES ET CRISE DE LA JIRAMA	26
INTEGRATION REGIONALE : SOMMET DE LA COI ET COMESA.....	27
ZONES FRANCHES	29
DEVELOPPEMENT, COMMERCE EXTERIEUR, CONJONCTURE, DIVERS	29
MENACES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITE.....	31
SANTE PUBLIQUE, PAUVRETE, FLEAUX & CALAMITES.....	32

POLITIQUE INTERIEURE

Vie politique nationale, suites de la crise de 2002

Armée

Nominations dans l'armée jugées « douteuses »: après les malentendus à propos des traitements des forces armées, voilà un autre point de discorde. Les nominations aux hauts emplois de l'Etat en conseil des ministres ont ravivé les "*incompréhensions*" à l'intérieur du Corps. La vague de nominations d'une dizaine d'officiers supérieurs aux hauts emplois de l'Etat, ne laisse pas indifférentes les Forces armées. Cette série de nominations **confirme le retour en force des militaires proches du régime précédent.** (D'après L'Express du 02/07/05)

Des officiers rayés du personnel de l'Armée : ces militaires et gendarmes sont *des proches de l'ancien régime qui sont partis en exil après la crise post-électorale de 2002.* Accusés d'être des *déserteurs* en temps de paix, ils sont donc rayés, selon les textes en vigueur, de la liste du personnel de l'Armée. Parmi ces généraux et officiers supérieurs déchus et dégradés, il y a le général EMILE TSARANAZY, ancien ministre des Travaux publics, le général JEAN JACQUES RASOLONDRABE, ancien ministre de l'Intérieur, le général BENJAMIN RAKOTOSOA, époux du directeur de cabinet de l'ancien Premier ministre TANTELY ANDRIANARIVO. (D'après Matera du 25/06/2009)

Le colonel BALBINE reste condamné à 5 ans de prison malgré son appel : les procès de la crise politique de 2002 ont tous été déjà jugés en 2004. Celui du colonel BALBINE n'a pas échappé à la règle. En effet, il a été condamné à 5 ans de prison ferme pour «*atteinte à la sûreté de l'Etat.*» Il était accusé d'avoir commandité des éléments de l'armée rebelle à l'époque pour combattre les réservistes et les éléments de l'Armée officielle. Il a interjeté appel et après il *vient de bénéficier d'une réduction de peine de 2 ans 1/2.* (D'après Les Nouvelles du 16/07/05)

Gouvernement

Le Premier Ministre JACQUES SYLLA dans l'œil du cyclone : *pour le MFM, le chef du gouvernement est le "problème" du pays,* comme l'a souligné l'opposition. Après l'opposition, ou encore l'AVI, voilà le MFM qui déclare en public une "*guerre ouverte*" contre le chef du gouvernement. *La gestion des affaires de 2002 qui, à en croire le MFM, reste un baril de poudre, peut encore exploser à tout moment.* Tenace comme il est, le PM s'est toujours montré imperturbable. La preuve, sa présence à la tête du gouvernement depuis bientôt 3 ans malgré maints changements de gouvernement depuis l'avènement du Président RAVALOMANANA. (D'après L'Express du 05/07/05)

Session parlementaire

Le président de l'Assemblée nationale est menacé de destitution : près de 90 députés TIM, le parti au pouvoir, envisagent de destituer le président de l'Assemblée nationale JEAN LAHINIRIKO et de dissoudre le bureau permanent de cette Chambre basse. Ces parlementaires regroupés dans ce qu'ils appellent le « *Comité pour le redressement de l'image de l'Assemblée nationale* », pensent rallier à leur cause jusqu'à 107 députés pour pouvoir déposer ce jour une motion allant dans ce sens. Curieusement, ce sont les députés du régime qui séduisent l'opposition pour avoir le nombre suffisant exigé par le dépôt d'une motion. L'actuel président de l'Assemblée nationale est issu du TIM. Ces dernières semaines, des députés se sont plaints du *retard de paiement de leurs indemnités de session et des tickets de "carburant", fréquents voyages de quelques membres du bureau permanent à*

L'extérieur et ce, à la charge de l'Institution, et des dépenses faramineuses engagées par les membres du bureau permanent dont le président. Ils dénoncent aussi le manque de médicaments et de soins médicaux pour les députés et leur famille, le favoritisme et le manque de transparence. Le président est enfin soupçonné de détournements dans la construction du futur palais du Parlement. Mais pour le moment, les députés initiateurs du projet de motion contre le président de l'Assemblée nationale, n'ont pas encore dévoilé les raisons exactes de ce profond mécontentement. Le principal intéressé n'a pas donné sa version des faits. . A 10 jours de la fin de la session ordinaire de l'Assemblée, la Chambre basse n'a pas encore un ordre du jour à cause de cette affaire de destitution, bien qu'une dizaine de lois et de ratifications soient actuellement en souffrance. Ce projet de motion met en danger le fondement du pouvoir de MARC RAVALOMANANA. Destituer LAHINIRIKO et provoquer ainsi une crise pourrait aboutir à la dissolution de l'Assemblée nationale, et mettre en péril le régime car c'est à l'Assemblée nationale, contrairement au Sénat, que le TIM détient la majorité lui permettant de soutenir le régime. Plus que l'Assemblée nationale, *c'est le TIM qui traverse une crise majeure* qu'il n'arrive plus à contenir et à cacher. (D'après *Matera, Les Nouvelles et Tribune du 19/07/05*)

Autre information livrée par JEAN LAHINIRIKO pour expliquer les griefs à son encontre des députés Tim : *sa décision d'ordonner la retransmission en direct par la TV et la radio nationales des séances de questions-réponses entre députés et membres du gouvernement.* Une décision qui, croit-il savoir, n'a pas été du goût de "certains, encore très réfractaire à la démocratie » (D'après *Les Nouvelles du 20/07/05*)

Démission annoncée de LAHINIRIKO : le président de l'Assemblée nationale a devancé les résultats du vote de la motion de destitution à l'encontre des membres du bureau permanent. Il a annoncé sa détermination à démissionner de son poste après que le sommet de la Commission de l'Océan Indien ait pris fin. On prête à JEAN LAHINIRIKO l'intention de vouloir quitter son parti pour ne pas continuer à siéger parmi des « hypocrites ». Un départ qui satisfait et embarrasse à la fois les députés de l'opposition. (D'après *Midi et L'Express du 20/07/05*)

*« Ce qui m'arrive est la volonté de Dieu » : " Si j'ai accédé à ce poste, c'est grâce à Dieu. C'est par la volonté de Dieu que je pars." On parle de votre nomination en tant qu'ambassadeur ? " Pour ce qui est d'aller travailler à l'extérieur, je ne pense pas que cela serait possible, dans la mesure où j'occupe une fonction très importante au sein de l'église FLM dont je suis le trésorier. J'ai été élu que depuis 2004. D'ailleurs, l'œuvre de Dieu est beaucoup plus importante que d'autres. Je me remets toujours à la volonté de Dieu." (D'après *La Gazette du 22/07/05*)*

Demande de démission ou demande d'emploi ? Jamais une procédure n'a été aussi compliquée que cette affaire de destitution et/ou de démission du président LAHINIRIKO. Si le président de l'Assemblée a annoncé sa volonté de démissionner, on s'attendait à ce qu'il dépose le plus simplement sa lettre de démission. On ne sait par quelle magie des textes et règlements, voici qu'il faut qu'il *demande aux instances suprêmes l'autorisation de démissionner.* D'habitude on demande un emploi et non une démission. Que c'est complexe ! En fait, ce n'est pas une lettre de démission, mais *une lettre de demande de démission.* JEAN LAHINIRIKO, qui a déclaré la semaine dernière que sa démission sera irrévocable quel que soit le résultat de la motion de destitution que les députés TIM concoctent contre lui, serait en train de se rétracter. Les pressions qui se sont multipliées à son endroit auraient-elles eu raison de cet homme de foi et de conviction ? Il n'est pas impensable que *son tête à tête avec le Président français JACQUES CHIRAC ait influé sur sa décision.* (D'après *Tribune et L'Express du 26/07/05*)

L'Assemblée nationale dans L'impasse - JEAN LAHINIRIKO empêché de démissionner : nouveau rebondissement à l'assemblée nationale où *la démission de JEAN LAHINIRIKO est jugée inconstitutionnelle*. Le vote de la motion de destitution se fera après la conclusion d'une *commission d'enquête*. Une victoire à la Pyrrhus. JEAN LAHINIRIKO reste au perchoir et dispose d'un sursis de 5 mois. Il en est de même pour les autres membres du bureau permanent. La procédure de destitution enclenchée par 122 députés n'a pas abouti, du moins pour l'instant. Les avis de la Haute cour constitutionnelle (HCC), après sollicitation du bureau permanent, ont eu raison de l'ardeur et de la volonté des élus du peuple. Une issue qui ne semble pas, a priori, assainir l'image de la Chambre basse. Il doit recomposer avec ses amis politiques du TIM avec lesquels il a annoncé le divorce. Enfin, le président de l'Assemblée doit manœuvrer au sein d'une institution dont deux tiers des membres lui ont déjà retiré leur confiance. Il doit également faire face à une commission d'enquête parlementaire chargée de "collecter" des preuves de "fautes graves" commises par le bureau permanent actuel. (D'après L'Express du 28/07/05)

Le Président de la République a appelé au palais d'Etat d'Iavoloha une soixantaine de députés TIM. Les participants sont tenus secrets mais les milieux politiques soupçonnent le Président de vouloir influencer ces parlementaires et *les inciter à ne plus rien tenter contre LAHINIRIKO*. (D'après Matora du 29/07/05)

« Mouvance présidentielle », amnistie, réforme institutionnelle

Le MFM tire la sonnette d'alarme - Seule une amnistie éviterait une guerre civile : la formation politique de MANANDAFY RAKOTONIRINA revient à la charge pour prôner une "amnistie générale des actes et des faits" liés aux événements de 2002. Pour le MFM, l'amnistie est, au mieux, un préalable au développement initié actuellement, au pire, un moyen d'éviter la guerre civile. *"Il faut arrêter l'escalade verbale entre les tenants du pouvoir et l'opposition. Les surenchères peuvent, à la longue, conduire sur le chemin de la guerre civile"*. Pour le conseiller du Président de la République, *"toutes les conditions existent pour aboutir vite à ce scénario catastrophe à l'africaine. Les potentialités économiques commencent à être identifiées, à l'image des gisements pétrolifères et des pierres précieuses. Des tentations venues d'ailleurs ne sont pas à écarter pour exploiter la situation actuelle"*. *La grâce présidentielle n'est plus suffisante pour gommer ce danger"*. PETY RAKOTONIAINA, maire de Fianarantsoa, également membre du MFM, a déjà fait part de son "appréhension" juste avant la tenue de la Conférence nationale. Le MFM a profité du "souhait" émis par BLAISE COMPAORE, président du Burkina, pour appuyer sa thèse. Ce dernier avait annoncé vouloir voir "un peuple se réconcilier totalement sous la conduite du président Marc Ravalomanana". Un "souhait qui pourrait être celui de l'Union africaine", avance MANANDAFY RAKOTONIRINA. Les tenants du régime et les opposants, eux, campent sur leur position respective et se rejettent la responsabilité d'un éventuel dérapage. (D'après L'Express du 04/07/05)

JAOSOA JEAN PASCAL (TIM), Vice-président de l'Assemblée nationale : « *Il y a amnistie et amnistie* » "En 2003, j'étais absolument contre l'amnistie générale. En ce temps-là, la souffrance qu'a endurée la population durant la crise de 2002, m'a beaucoup touché et je n'arrivais pas à admettre qu'on puisse laisser passer de tels actes de barbarie. Quoiqu'actuellement, et avec le recul, **je pense qu'on peut faire la différence entre ceux qui ont commis des crimes et ceux qui ont perpétré des actes politiques**. D'ailleurs, comme la majorité d'entre eux sont tous déjà passés devant la justice, il est plus simple de faire cette différence. Ainsi donc, et pour un apaisement politique, je suis favorable à ce qu'on accorde une amnistie à ceux qui n'ont pas commis de crime". (D'après La Gazette du 07/07/05)

Affaire 2002 : encore des personnes à arrêter ? Le Vice président de l'Assemblée nationale souligne par ailleurs que d'autres personnes devraient être encore arrêtées dans le cadre des événements de 2002. A qui cet ancien PDS d'Antsiranana veut-il faire allusion ? (D'après Tribune du 08/07/2005)

MAHAFARITSY SAMUEL (TIM), vice-président de l'Assemblée nationale et l'amnistie : interrogé sur la proposition de loi d'amnistie actuellement bloquée à l'Assemblée nationale, a souligné qu'il faudra d'abord *que les détenus de 2002 reconnaissent qu'ils ont commis des actes répréhensibles et ensuite, qu'ils adressent aux deux chambres du Parlement une demande officielle de pardon.* Actuellement, ce n'est pas le cas. "Ce sont les politiques qui se mettent à la place de ces détenus pour demander cette amnistie.", a-t-il constaté. "Je suis complètement sidéré de voir une opposition qui appelle au dialogue alors qu'elle ne cesse de diaboliser le régime, voire de provoquer les dirigeants." (D'après Tribune du 25/06/2009)

Députés TIM : un entêtement douteux. Depuis toujours l'histoire nous apprend qu'après chaque événement d'envergure, *nos gouvernants ont su prendre des mesures d'apaisement.* Le seul qui pour l'instant *donne l'impression de faire exception est celui de 2002.* C'est à croire que des élus TIM ne souhaitent pas qu'il y ait concorde et que ceux qui ont fait le mauvais choix à l'époque soient exclus du processus et du labeur qu'exigent la reconstruction de la nation et la lutte contre la pauvreté. Pour certains députés du TIM majoritaires à l'Assemblée nationale, l'adoption de la proposition de loi d'amnistie votée à l'unanimité à deux reprises par le Sénat s'avère impensable. "Beaucoup de députés TIM actuels ont été victimes de la barbarie de COUTITI et des milices de RATSIRAKA en 2002. Raison pour laquelle, il nous est en ce moment difficile, voire impossible, de faire passer cette proposition de loi d'amnistie générale.", a martelé un député. D'ailleurs, a-t-il poursuivi, le Président fait toujours chaque année un geste de clémence à l'endroit des prisonniers par la grâce présidentielle. Et sur les propos de MANANDAFY RAKOTONIRINA selon lesquels, il y a actuellement *risque de guerre civile*, ce député a été clair: "c'est une pure provocation. Les Malgaches ne sont pas des Rwandais." Il ne faut pas ignorer que cette proposition de loi d'amnistie est aménageable suivant les circonstances et les délits. Les événements de 1972, de 1947 ou encore ceux de 1971 ou plus récemment ceux de 1991 ont fait l'objet de diverses mesures d'apaisement. On s'interroge pourquoi après près de 3 ans des événements de 2002 on ne peut pas penser à ces mesures d'apaisement. La grâce présidentielle à l'occasion des fêtes nationales est différente car elle a trait à des délits de droit commun. Pourquoi ces députés TIM continuent-ils d'ignorer que 2002 relève davantage de choix politique que de simples faits divers ? (D'après Tribune du 06/07/05)

Référendum en décembre 2005 ? Des bruits circulent avec insistance actuellement selon lesquels le Président de la République organisera en décembre un référendum sur le mandat du Président de la République et les modalités de son élection. Selon nos informations, il s'agirait de *remplacer le quinquennat par le septennat et de faire élire le Président de la République par des grands électeurs* (députés et sénateurs). Le président du parti RPSD VAOVAO VONINAHITSY JEAN EUGENE, qui n'a pas hésité à dénoncer l'ambition de MARC RAVALOMANANA à être président à vie, n'est pas contre ce projet de consultation populaire : «Je ne suis pas contre la tenue de ce référendum. Au contraire, j'incite le Président de la République à l'organiser car ce sera une occasion pour lui de tester s'il a encore la confiance de l'électorat.", a-t-il précisé. Par contre, ce député de l'opposition exige que ce référendum soit libre et transparent. (D'après Tribune du 12/07/05)

Pléthore de partis politique et parti majoritaire TIM : le pays compte aujourd'hui près de 160 formations politiques; une floraison qui fait la complexité de la vie politique et qui égare

les observateurs et les citoyens. La tendance ces derniers temps et notamment de la part des bailleurs et partenaires, est de faire en sorte *que l'on tende vers la fédération ou du moins vers le regroupement* aux fins de réduire leur nombre. Le premier parti politique du pays par le nombre de ses élus est certainement le TIM comme ce fut le cas en son temps le PSD ou l'AREMA. Les événements qui se déroulent au sein de ce parti majoritaire toutefois mettent en doute sa primauté sur les autres partis voire son essence même en tant que parti politique. *On ne peut que s'interroger sur l'essence même du TIM*. Est-il un parti politique ou une coquille vide de sens ? Pour les mauvaises langues ce n'est ni plus ni moins qu'un conglomérat de regroupements d'intérêts. (D'après Tribune du 25/07/05)

Opposition

Le sénateur AREMA ADOLPHE RAMASY brandit "la règle du précédent" pour amener les partisans du régime à composer avec l'opposition : il a remis sur le tapis la question controversée de la réconciliation nationale en posant au ministre de la Justice LALA RATSIHAROVALA la question de savoir si les tenants du pouvoir ne craignent pas "la règle du précédent" en condamnant des gens "sans preuves". Une véritable pression à l'endroit du gouvernement qui a déjà fait savoir "que la réconciliation nationale n'est pas justifiée". Il y a nécessité pour les deux camps de se retrouver autour d'une table pour discuter des "intérêts supérieurs" de la nation et *se mettre d'accord sur des règles d'alternance au pouvoir*, sans quoi, a-t-il dit, "nous adopterons les mêmes pratiques que vous" une fois arrivés au pouvoir. (D'après Les Nouvelles du 01/07/05)

Opposition malgache : privation de droits ? Ces derniers temps, à chaque intervention, les hauts responsables de l'Etat ont pris pour cible les membres de l'opposition. A ce rythme, on s'achemine vers la privation de droits des opposants tout en les menaçant de les jeter en prison. Il est grand temps de se pencher sur *la charte de l'opposition* pour que la pratique politique à Madagascar soit saine. D'autant plus que le chef de l'Etat a été déjà primé à Paris [Prix Louise Michel] pour son engagement à la démocratisation de la société malgache et à la bonne gouvernance. (D'après Tribune du 04/07/05)

Les ex-« réservistes » rejoignent l'opposition : le retour des ex- réservistes sur le devant de la scène pourrait avoir une incidence sur le rapport des forces politiques. Après une période d'accalmie, les ex- réservistes font reparler d'eux. Au lendemain de la libération de cinq "Zanadambo", les rescapés de la troupe comptent mettre sur pied une association (Association des réservistes pacificateurs de Madagascar – Apepar) pour "*s'opposer au pouvoir actuel et réaliser la réconciliation*". La remobilisation des ex- réservistes va réveiller les mémoires de l'époque. Ils font partie des acteurs des événements nés de la crise post-électorale de 2002 et la période de "*pacification*". Les actes perpétrés par les "Zanadambo" et les conséquences qui s'ensuivent font partie des "*doléances*" des partisans du précédent régime. *La renaissance d'un tel mouvement pourrait faire monter d'un cran le bras-de-fer entre le pouvoir et l'opposition*. Les autorités, du moins les militaires, veulent afficher leur sérénité et prendre une certaine distance avec le mouvement naissant. En 2002, les réservistes ont été conscrits pour la "*pacification*" après la contestation des élections présidentielles. Des mouvements de grogne font ensuite leur apparition à la fin de l'opération à *cause de certains "droits" non perçus*. Le chef de l'Etat a pourtant opposé une fin de non recevoir après avoir réalisé l'apurement de leurs droits. Cela n'a pas arrêté le mouvement qui a choisi l'escalade. Pour le gouvernement, 2297 réservistes démobilisés ont déjà reçu leur "*solde de tout compte*". L'année dernière, quelque 150 à 200 réservistes démobilisés ont défié les bâtiments officiels, avant que certains d'entre eux ne soient arrêtés. (D'après L'Express du 07/07/05)

SAMUEL RALAI DOVY, cadre de l'AREMA : Il y a un certain changement mais cela ne suffit pas. Il est de ceux *qui œuvrent en coulisse pour la libération des détenus des événements 2002*, pour le soutien aux familles des détenus, SAMUEL RALAI DOVY avoue qu'il y a eu *changement notable dans les relations avec le ministère de la Justice* depuis que le Garde des Sceaux ministre de la Justice est LALA RATSIHAROVALA. Mais *la notion de prisonnier politique n'est pas encore acquise*. Il y a confusion entre crime financier, économique et délit politique. Il relève que le délit d'opinion est assimilé à des crimes financiers. Au fil des temps toutefois, souligne-t-il, cette culture du droit saura faire la différence. Quant aux actions entreprises à l'intention des détenus de l'affaire 2002, SAMUEL RALAI DOVY *insiste sur les initiatives des parlementaires indépendants et même appartenant au TIM*. Ces derniers *contribuent en cachette à des initiatives à caractère humanitaire* et dans l'esprit du *fihavanana* malgache. Ces parlementaires *se substituent à beaucoup d'égards à l'Administration pénitentiaire* pour subvenir aux besoins fondamentaux des détenus de l'affaire 2002. Les autres catégories de prisonniers bénéficient aussi indirectement de ces initiatives. SAMUEL RALAI DOVY considère que le maintien pour une longue durée dans les prisons de prisonniers politiques ou d'opinion ne peut que se répercuter sur le tissu social et sur le tissu économique d'un pays. Il favorise le sentiment d'impunité et favorise la corruption des tenants du pouvoir. (D'après La Gazette du 11/07/05)

L'opposition courtise le président du Sénat : RAJEMISON RAKOTOMAHARO n'a pas de souci à se faire. Les sénateurs, majoritairement membres de l'opposition, ne pensent pas du tout le destituer de son poste. S'ils pouvaient par contre l'éloigner du bureau politique du TIM dont il est membre d'office, ils n'hésiteraient pas. Le président du groupe parlementaire AREMA, majoritaire à la Chambre haute avec une quarantaine de sénateurs, *a émis le souhait que RAJEMISON RAKOTOMAHARO puisse rejoindre les rangs de l'opposition*. Le président du Sénat a beau être un proche du président de la République et faire partie du bureau politique du TIM, les sénateurs lui savent gré de la manière dont il dirige la Chambre Haute. Un sénateur AREMA est allé jusqu'à féliciter le président du Sénat de ses prises de position qui, selon lui, prônent la *"réconciliation nationale"*. *"Vous êtes le seul homme appartenant à ce régime à avoir accepté la loi d'amnistie"*, a-t-il rappelé. (D'après Les Nouvelles du 29/07/05)

Comité de soutien de P. RAJAONARIVELO : «non au verrouillage des présidentielles 2007». Au moment où RAVALOMANANA se prépare à accueillir JACQUES CHIRAC, le Comité de soutien avec PIERROT RAJAONARIVELO, sous la houlette de son président, l'ancien directeur général de l'ACM (Aviation Civile de Madagascar) JEAN RAZAFY, a tenu une conférence à Paris. Il a dénoncé le verrouillage perpétré par le régime en prévision des prochaines présidentielles. Cet ancien vice-premier ministre chargé du budget exilé en France sera, sans aucun doute, un adversaire de taille pour l'actuel Président. Raison pour laquelle, malgré sa politique de main tendue, il est la cible préférée du régime. Depuis son intention de se présenter aux dernières législatives, PIERROT RAJAONARIVELO est *victime de harcèlement judiciaire et d'intimidations*. Le Comité de soutien exige plus de transparence dans cette affaire et réclame son *acquiescement pur et simple*. " *M. Ravalomanana est un président de fait reconnu par la communauté internationale* ". Il gouverne le pays par la terreur et par la violence, et gère Madagascar comme sa propre entreprise. Le Comité remettra un manifeste à JACQUES CHIRAC à la veille de son départ. (D'après Tribune du 18/07/05)

Diaspora : la peur de rentrer au pays : nombre de personnalités pro-RATSIRAKA n'ayant pas procédé à des barrages ni à des actes inhumains qui séjournent en France et qui ne font l'objet d'aucune poursuite judiciaire redoutent leur retour au pays. C'est le cas de ROBERT JEAN RAZAFY, ancien directeur général de l'ACM, qui préside le Comité de soutien de P.

RAJAONARIVELO. Citons aussi le cas de JOSE ANDRIANOELISON et de MANGALAZA EUGENE, délégués de RATSIRAKA lors de la négociation de l'OUA. Ensuite, il y a ALAIN TEHINDRAZANARIVELO, ancien conseiller du gouverneur de la province de Mahajanga, RoGer RAFIDISON et CHRISTIAN RASOARAHONA, proches de TANTELY ANDRIANARIVO. Enfin, il y a des militants Leader-Fanilo comme les anciens ambassadeurs RABESA ZAFERA Antoine et BESOA RAZAFIMAHARO. Le régime devrait publier une liste des personnalités impliquées dans la crise de 2002, pour éviter toute psychose d'arrestation. (D'après La Gazette du 19/07/05)

Religions, relations Eglises-Etat

La CETA (Confédération des Eglises de Toute l'Afrique) se félicite du partenariat «Etat-Eglises» : de passage au pays, la délégation de la CETA a rendu visite au Premier ministre Jacques Sylla. Plusieurs domaines des affaires nationales ont été évoqués, dont *notamment l'enseignement et la santé*, domaines dans lesquels les églises ont un rôle à jouer, comme l'en témoignent les différents projets qu'elles développent dans le pays, outre leur mission d'évangélisation et d'éducation des citoyens. Mais cette *participation des églises dans des domaines qui relèvent habituellement de la responsabilité des pouvoirs publics a surpris la délégation* qui note que le partenariat entre l'Etat et les églises à Madagascar constitue un bel exemple à suivre pour toute l'Afrique. La CETA regroupe en son sein, pratiquement toutes les églises du continent africain et de Madagascar. (D'après Les Nouvelles du 05/07/05)

FFKM : construction d'un nouveau siècle. Comme cette confédération d'Eglises témoigne d'une certaine complicité avec le régime, de nombreux dignitaires officiels assisteront à la cérémonie. On s'attend même à y voir le Président de la République qui ne manque aucune occasion de manifester sa sollicitude à l'endroit du FFKM. *Le FFKM, rappelons-le, est né le 20 janvier 1980*, suite à un rapprochement entre l'Eglise FJKM, l'Eglise Catholique, l'Eglise FLM et l'Eglise anglicane. Vraisemblablement inspiré par l'exemple des Eglises d'Amérique du Sud qui se sont mises *du côté des pauvres et des opprimés*, le FFKM entreprit aussitôt de *critiquer le régime révolutionnaire et ses abus*. Depuis sa création, le FFKM a *été le leader dans l'enseignement* et son rôle a évolué ces dernières années pour inclure des activités telles que *la coordination d'une campagne nationale contre le Sida et la surveillance des élections*. Dans le domaine politique, il a joué le rôle de *médiateur*, rapprochant des partis antagonistes, *mais il a parfois ouvertement pris une position politique*. Pendant la présidentielle de 2001 et la crise sociopolitique qui s'ensuivit, il a soutenu MARC RAVALOMANANA, magistrat de la ville à l'époque, dans sa candidature pour la présidence. Jusqu'à présent, *le FFKM travaille étroitement avec l'Etat*. Le chef d'Etat consulte souvent les 4 dirigeants, Mgr REMI JOSEPH RABENIRINA (église anglicane), ARMAND GAËTAN RAZAFINDRATANDRA (ECAR), le pasteur BENJAMIN RABENOROLAHY (église luthérienne) et le pasteur LALA RASENDRAHASINA (FJKM) très souvent. Des rencontres qui ont réveillé la mauvaise humeur de certaines personnes qui constatent que l'Etat et les églises sont devenus trop proches. (D'après La Gazette du 07/07/05)

FFKM : un quart de siècle d'arbitrage et de réconciliation. Le FFKM fête son 25ème anniversaire. Une célébration au cours de laquelle le Conseil œcuménique des églises va mettre en exergue son histoire, ses moments forts ainsi que le rôle qu'il a joué dans la vie et les affaires de la Nation. Si le FFKM choisit de garder un moment le silence, il revient sur la scène nationale, de manière ponctuelle, en cas de difficulté ou de conflit. A cause de la déliquescence de l'Etat et de leurs relations toujours plus tendues AVEC DIDIER RATSIRAKA, les Eglises ont créé, en 1980, la FFKM, le Conseil national des Eglises chrétiennes, *qui représente depuis une force très importante, y compris dans le domaine politique*. Avec comme principe de ne pas hésiter à s'opposer, le cas échéant, à un Président qu'elles ont par

ailleurs aidé à propulser au pouvoir, les dirigeants du FFKM sont devenus *des acteurs quasi incontournables dans les moments de crise du pays* : en 1972, en 1991 et en 2002. Les « quatre chefs d'église » se sont également attelés à prêcher *la réconciliation et le «fihavanana* » dans leurs messages et déclarations. Au fil des ans, le FFKM s'est déclaré ne pas être un instrument politique, ne soutenir aucun dirigeant ni aucun parti politique, et se posant ainsi en sage. Tantôt critiqué pour son inaction ou pour son interventionnisme, voire son ingérence dans les affaires d'Etat, tantôt reproché pour son soutien au régime ou pour sa prise de position, le FFKM est *le témoin de l'omniprésence des églises*. (D'après Midi du 19/07/05)

Madagascar sous le soleil de Satan : sous l'impulsion de RAVALOMANANA, au pouvoir depuis 2002, foi et exorcisme dirigent le pays. Depuis la crise postélectorale qui ébranla le pays en 2002, la chasse au diable touche les plus hautes institutions. Le programme de RAVALOMANANA, vice-président de l'Eglise protestante réformée (FJKM), se résumait à un verset de l'Evangile : «*N'ayez pas peur, croyez seulement !*» Le candidat, nouveau venu sur la scène politique, était élevé au rang de «*Saint Marc*». Et certains religieux n'avaient pas hésité à aller jusqu'à menacer d'excommunication ceux qui ne voteraient pas pour «*l'envoyé de Dieu*», puis à assaillir les ministères pour exorciser leurs personnels avant d'y placer des ministres «*élus de Dieu*». Depuis, les séances de l'Assemblée nationale débutent par un culte œcuménique. Dans un pays où l'Etat n'a cessé de régresser, l'Eglise apparaît comme un acteur de premier ordre. Au point que MARC RAVALOMANANA a négocié un prêt de 85 000 euros auprès de la Banque mondiale pour les pasteurs de la FJKM, qu'il a investie du «*développement national*». Un prêt que tous les Malgaches devront rembourser, chrétiens ou non. Les intellectuels et l'opposition, comme JEAN-ROBERT RAZAFY, président du Rassemblement des Malgaches de France, ont beau s'indigner de ce «*coup porté à la laïcité constitutionnelle*», l'ensemble de la société semble se résigner. (D'après Libération du 20/07/05)

Billet à l'adresse de MARC RAVALOMANANA paru dans le Journal de la Réunion : «*Depuis votre accession au pouvoir, si les Malgaches n'ont pas vu leur niveau de vie terrestre augmenter, ils ont vu en revanche leurs actions dans l'au-delà fructifier. Comme George W. Bush, vous avez compris que le Diable payait beaucoup plus que le bon Dieu. Qu'il suffisait de diaboliser ce qui vous résiste pour que les choses aillent mieux. Car qui dit diable, dit exorcisme. N'ayant pas hésité à exorciser vos opposants politiques, il ne vous reste plus aujourd'hui qu'à exorciser la faim, la corruption et les moustiques. Mais on attend également de la réunion de la COI que vous allez présider, un geste concret. Pourquoi ne pas mettre au point un vaste programme d'exorcisme, une école régionale des sorciers ? Je suis sûr que tous les pays de la zone pourraient en tirer profit* ». (D'après La Gazette du 22/07/05)

Les sectes évangélistes foisonnent dans la Grande Ile : à Antananarivo, personne ne s'étonne de la richesse ni des dimensions gigantesques des lieux de prière des sectes. «*L'argent est leur raison d'être*», explique RICHARD ANDRIAMANJATO, pasteur calviniste et ancien président de l'Assemblée nationale. «*Elles imposent la dîme à leurs membres puis elles se servent de ces sommes pour se développer en offrant aux miséreux à manger, des vêtements ou des soins*.» Arrivées dans la foulée de l'ouverture démocratique du début des années 90, ces associations culturelles se font de plus en plus pressantes, profitant de la perte de pouvoir d'achat qui depuis deux ans accable les plus faibles. On estime que *plus d'un quart des habitants d'Antananarivo adhère à l'une ou à l'autre de ses sectes*. «*Les Malgaches ont toujours été très croyants. Il est donc facile de leur imposer Dieu comme dernier recours*», rappelle SOLO-RAHARINJANARY, doyen de faculté. Les Messagers du Christ, les Lecteurs de la Bible ou les Témoins de Jéhovah côtoient les grandes et les petites obédiences américaines des mormons ou de la Winner's Chapel. *Tous prélèvent leur écot et possèdent leurs «ONG»* qui suppléent à

peine aux carences de l'Etat. Pour endiguer la perte de ses fidèles, la puissante Fédération des Eglises de Madagascar (FFKM), qui regroupe les catholiques, les protestants, les anglicans et les luthériens, a réagi. A son tour, elle a multiplié ses écoles et ses associations caritatives. Avec un succès limité. «*Les grandes Eglises ne peuvent plus être le centre des contestations sociales qu'elles étaient. Les croyants se tournent donc vers d'autres cultes qui pourraient finir par incarner une forme d'opposition*», assure LUCILE RABEARIMANANA, professeur d'histoire à l'université d'Antananarivo. Reste que, pour l'heure, la majorité des nouvelles «*croyances*» se gardent bien de revendiquer un pouvoir temporel. (D'après *Le Figaro* du 22/07/05)

Pasteur MAILHOL. Présidentielle : « *Je me prononcerai en 2006* ». Le pasteur MAILHOL a commencé son enseignement du livre de l'Apocalypse en 1993. Il déclare avoir reçu une prophétie selon laquelle il sera Président de la République en 2013. Actuellement, l'association culturelle Apokalipsy compterait 200.000 membres à Tana. Ses émissions radiophoniques et télévisuelles seraient suivies par 4 millions de personnes à travers le pays. Cet ancien étudiant en droit n'a suivi aucune formation théologique. (D'après *Midi* du 25/07/05)

On ne sait ce qu'il en est de sa popularité, mais en tout cas, son Eglise est sur la pente ascendante et s'étend de plus en plus. A ce qu'il semble, il va s'appuyer sur son réseau de temples dans la course au fauteuil présidentiel. De toute façon, en 2006, on aura droit à une guerre des sectes, celle du pasteur MAILHOL face aux "mpiany" (exorcistes) de MARC RAVALOMANANA. La théocratie ou la médiocratie a de l'avenir dans ce pays. (D'après *La Gazette* du 25/07/05)

Décentralisation

Le gouvernement enclenche la vitesse supérieure : « *Cette année, nous devons enclencher la vitesse supérieure en matière de décentralisation* » a concédé le ministre JEAN ANGELIN RANDRIANARISON en marge de la signature d'une convention avec le système des Nations unies. Un crédit de 1,5 milliard Ar alloué par les Nations unies ne se refuse pas au moment où le gouvernement se trouve dans une période charnière en ce qui concerne la décentralisation. " *Cette convention entre dans le cadre d'une série déjà initiée par la Suisse et la France*", a-t-il précisé. Le "défi" qui attend le gouvernement est immense. Le régime est bien décidé à mettre en place "rapidement" les structures régionales pour une "meilleure administration de proximité". Des structures qui n'ont jamais existé et où tout doit être créé pour donner vie aux régions, sans parler de *l'avenir des provinces autonomes, encore en suspens*. (D'après *L'Express* du 05/07/05)

De hauts responsables de région non performants limogés après 6 mois d'essai : après les Chefs de région, les hauts responsables. Le Président de la République a tenu sa promesse. Après six mois d'essai, les hauts responsables de région "non performants" ont aussi été remerciés. (D'après *La Gazette* du 15/07/05)

Corruption, gouvernance, organisation des élections

Les auteurs de grandes corruptions à l'abri d'une éventuelle poursuite judiciaire tant que la Haute Cour de Justice (HCJ) reste au stade de projet. Seule cette juridiction pourrait juger les chefs d'Institution et les membres du gouvernement et des assemblées. Or, toutes les conditions sont réunies pour mettre en place cette HCJ, mais, comme ses prédécesseurs, le

régime RAVALOMANANA hésite à appliquer les dispositions constitutionnelles relatives à la mise en place de cette juridiction. (D'après Tribune du 01/07/05)

Change au noir : une opération musclée pour bientôt. Le ministère de l'Economie va travailler avec les forces de l'ordre pour enrayer le change au noir qui se développe dans la capitale. Mais les opérations de change parallèle effectuées dans les rues ne sont qu'une infime partie de l'iceberg. De riches Indiens souvent binationaux seraient derrière ces *trafics intenses qui gagnent des ambassades et des organisations internationales implantées à Madagascar*. A cette échelle, le change au noir fait souvent office de moyen pour *blanchir de l'argent* sale issu de fraudes fiscales ou d'autres activités répréhensibles. Reste à savoir si ces opérations permettront de ferrer de gros poissons. (D'après La Gazette du 22/07/05)

Projet de gouvernance des ressources minérales (PGRM) : un site web au nom de la bonne gouvernance et de la transparence. Le PGRM est investi d'une importante mission : augmenter la contribution du secteur minier au développement de Madagascar. Pour remplir cette mission, ses objectifs spécifiques sont : améliorer la gouvernance et la transparence dans le secteur, apporter un appui aux opérateurs artisanaux et promouvoir les investissements miniers privés et la gestion décentralisée des ressources minières. C'est l'une des raisons qui ont amené le Projet à créer un site web. (D'après Les Nouvelles du 02/07/05)

Fonction publique : près de 4 milliards d'Ar détournés. Selon le ministre, le montant total des sommes détournées au sein de la Fonction publique de juillet 2004 à juin 2005 s'élève à 3,7 milliards d'Ar. Les fonctionnaires ayant effectué un détournement, passent devant le conseil de discipline (CODIS). 206 arrêtés de sanctions disciplinaires ont été pris, 137 audiences ont été effectuées de juillet à octobre 2004. Les sanctions peuvent aller jusqu'à la perte des droits à la retraite ou au licenciement. Mais pour le ministre, *l'administration est affectée aussi par un déficit d'éthique, de transparence, de déontologie et de responsabilité*. Elle est caractérisée par une absence de conscience professionnelle, l'absentéisme, le laxisme, qui ont pour corollaire, le retard dans l'exécution des tâches et un manque de civisme en général. Cette situation résulte notamment de *l'absence d'une politique de motivation, de mesure de leur performance, et enfin de non effectivité des fonctions de contrôle et d'inspection* au niveau des départements ministériels. (D'après La Gazette du 14/07/05)

Activités du BIANCO et du CSLCC

Signature d'une convention de partenariat avec le PNUD sur la lutte contre la corruption, d'un montant de 1,1 milliard d'Ar : c'est un objectif ambitieux étant donné l'ampleur qu'a prise le fléau, mais *les financements et les renforcements de capacité en la matière continuent à affluer*. Aussi, dans le souci d'assurer le renforcement du cadre légal et institutionnel de protection et de promotion des droits politiques, sociaux et économiques, une convention de partenariat a-t-elle été signée hier entre le CSLCC, le BIANCO, le PNUD et le MEFB. Le PNUD, bailleur de fonds du projet, va de ce fait contribuer au *renforcement du système national d'intégrité, à l'actualisation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, à la mise en place du cadre de suivi-évaluation de la lutte ainsi qu'à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication en la matière*. Et ce, avec un objectif à long terme de faire de Madagascar un des pays d'Afrique les moins corrompus. Cette convention a le soutien d'autres bailleurs pour en maximiser l'impact, notamment de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale, de l'USAID, des Coopération française et suisse et de la Norvège. (D'après Midi du 16/07/05)

La lutte contre la corruption plus que jamais engagée : 500 personnes ont participé à la signature de la *deuxième convention nationale sur la stratégie de lutte contre la corruption*. En véhiculant le message *“Libérer l'économie de la corruption”*, les cadres institutionnels, mis en place pour mettre en œuvre la stratégie, entendent persévérer dans les efforts pour combattre le fléau. Une de leurs priorités demeure *la mise en place des antennes régionales du BIANCO*. Beaucoup de personnalités qui n'ont pas pu signer la première convention nationale l'an dernier, se sont présentées cette fois. (D'après L'Express du 21/07/05)

Gouvernance

Le budget tourne au ralenti : l'Etat à court d'argent. L'Etat a toujours des difficultés de trésorerie, 3 mois après que les responsables eussent annoncé que la situation n'était que passagère. Les fournisseurs de l'Etat ne sont toujours pas payés et sont mis en difficulté. Rappelons qu'à la suite de dépassements au niveau des dépenses publiques (à cause notamment des dépenses dites d'urgences et des réquisitions), le FMI avait exigé, l'année dernière, de sabrer de 10 % les dépenses de fonctionnement de l'Etat. (D'après La Gazette du 15/07/05)

Suppression de postes de fonctionnaires : entre 10 000 et 15 000 fonctionnaires seront rayés de la Fonction publique, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de réforme de la Fonction publique. (D'après Xinhuanet du 14/07/05)

Le Général SOJA fait part de ses convictions sur les causes des contestations des résultats électoraux : le ministre de l'Intérieur et de la Réforme administrative estime que *“les trop nombreuses sollicitations de la part des politiciens et des candidats”* sont à l'origine des carences organisationnelles en matière électorale. Il indique que son département ne ménage pas ses efforts pour apporter les réformes d'ordre structurel et organisationnel visant à faire en sorte que les résultats des élections ne fassent l'objet de contestations. Mesure de nature à fiabiliser l'organisation des scrutins : **les opérations “jugements supplétifs”, “cartes d'identité nationale et cartes d'électeurs”** menées de façon concomitante et visant à *élargir le corps électoral à tous les citoyens âgés de 18 ans* qui n'ont pas pu voter faute de ces documents, l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement du Conseil National Electoral (CNE) par l'atténuation de l'influence des chefs de circonscription administrative au niveau des BLE (Bureaux locaux Electoraux) et le renforcement des pouvoirs de contrôle du CNE et des BLE, ou encore la mise en œuvre d'un *programme d'informatisation* des listes électorales. (D'après Les Nouvelles du 02/07/05)

DIPLOMATIE, VISITE DE J. CHIRAC

L'intérêt économique oriente désormais la diplomatie malgache : *« ce n'est plus l'idéologie mais la recherche du développement national qui oriente notre diplomatie »*, a déclaré le ministre des Affaires Etrangères MARCEL RANJEVA pour justifier la multiplicité des voyages présidentiels et certaines positions de la Grande île dans les problèmes internationaux. (D'après Les Nouvelles du 01/07/05)

PAUL BERENGER, premier ministre de Maurice : *« Nos relations avec Madagascar sont sacrées »*. Pour PAUL BERENGER, le plus important, c'est d'entretenir les relations avec les pays d'où le peuple mauricien est originaire. Madagascar, bien sûr, figure en très bonne position. (D'après Les Nouvelles du 02/07/05)

ALAIN LE ROY prochain ambassadeur de France en remplacement de Mme CATHERINE BOIVINEAU. Actuel directeur des affaires économiques et financières au ministère français des affaires étrangères, M. LE ROY n'est pas un diplomate de carrière. Cet ancien du pétrolier Total, avant de passer à l'administration publique comme conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été également *le «sherpa» de JACQUES CHIRAC* lorsque la France assurait la présidence du G8 en 2003. (D'après *Les Nouvelles* du 08/07/2005)

Visite de Jacques Chirac à Mahajanga et Antananarivo

L'université de Mahajanga fermée pour cause de séjour de M. CHIRAC du 21 au 22 juillet : les autorités malgaches veulent à tout prix que ce séjour effectué dans le cadre du sommet de la COI se déroule sans anicroche. Toutes les précautions ont été prises, et une cellule spéciale vient d'être mise en place. Première mesure : *la fermeture, depuis le 1er juillet et jusqu'à nouvel ordre, de la faculté des sciences*. Motif non avoué : des étudiants pourraient manifester à l'occasion de l'arrivée du président français. Une décision qui a évidemment surpris car le calme, après les quelques échauffourées du mois dernier, est rétabli au sein de cette université. Néanmoins, selon la police, un "noyau dur" aurait l'intention de descendre dans la rue à cette occasion, afin d'attirer l'attention sur leurs conditions de vie dans le campus. Des pancartes seraient brandies, demandant la libération des prisonniers politiques... (D'après *La Gazette* du 05/07/05)

Le président de l'université de Mahajanga RALISON ANDRIANAIVO a *fustigé les membres de l'opposition* d'être derrière ces affrontements. Au même titre que le chef du gouvernement et le Président de la République, le responsable de l'université a pointé du doigt l'opposition majungaise, voire même nationale qui veulent provoquer des troubles *pour dissuader le Président JACQUES CHIRAC qui doit se rendre à Madagascar* dans le cadre du sommet de la COI. (D'après *Tribune* du 15/07/05)

CHIRAC recommande à RAVALOMANANA d'être attentif aux attentes des jeunes : *Il ne faut pas décevoir ces jeunes* », a prévenu JACQUES CHIRAC. Ces derniers ont placé leur confiance en MARC RAVALOMANANA, ce dernier doit être attentif à leurs attentes et à leurs espoirs. « *Sinon gare à leurs réactions* », a poursuivi le chef d'Etat français. Des réactions qui risquent d'être plus violentes que celles qui ont lieu en Afrique surtout que la confiance en l'avenir perçue par JACQUES CHIRAC dans la jeunesse a été encore plus forte. Pour que Madagascar en général et MARC RAVALOMANANA en particulier puissent répondre à ces attentes, la France se dit prête à apporter son appui. (D'après *Les Nouvelles* du 23/07/05)

Une demande d'audience a été introduite par les 3"N" auprès de l'ambassade de France. Dans cette demande, la SPDUN, le RFN et le CRN indiquent qu'il s'agira de remettre entre les mains du Président français la résolution de la Conférence nationale unique. Les 3"N" *veulent convaincre JACQUES CHIRAC de contraindre son homologue malgache MARC RAVALOMANANA à accepter la mise en place dans les plus brefs délais d'un régime de transition*. (D'après *Tribune* du 16/07/05)

JACQUES CHIRAC ne recevra pas l'opposition faute de temps : il a d'ailleurs dit ne pas avoir eu connaissance d'une quelconque demande d'audience. Les membres de son gouvernement devraient cependant « *faire le nécessaire* » si l'ambassade, à laquelle le manifeste des organisateurs de la conférence nationale a été adressé, le leur communique. (D'après *Les Nouvelles* du 22/07/05)

JACQUES CHIRAC n'est pas le représentant d'Amnesty International : *il n'est pas venu pour écouter toutes les litanies des leaders de l'opposition*, qui se sont mis en valeur, les uns par

des discours de haine, les autres par une rancune viscérale ouvertement affichée à l'endroit de MARC RAVALOMANANA en raison de frustrations personnelles. C'aurait été contraire à l'esprit de son voyage et à l'image qu'il a voulu laisser de cette visite historique. *Il n'est pas venu pour régler des problèmes entre Malgaches*. C'est renversant d'ailleurs de constater que d'aucuns jugent utile de s'en plaindre à JACQUES CHIRAC comme s'il était l'ONU, le Messie, Amnesty International ou le Tribunal de La Haye. L'indépendance est bien réelle sur ce plan. Croire que 45 ans après l'indépendance, *on peut encore se plaindre à "la mère patrie" c'est faire preuve d'immaturité et d'indélicatesse politiques*. Tout ce petit monde aura beau faire, il aura du mal à se défaire de l'image d'une *opposition toujours à côté de la plaque et ringarde dans sa vision*. (D'après L'Express du 23/07/05)

Evénements de 1947 : une repentance française ? JACQUES CHIRAC, qui effectuera une visite officielle dans la Grande Ile, devra faire, au nom du gouvernement français un acte de «*repentance*», selon l'hebdomadaire «*Le Point*» du 7 juillet. L'hebdomadaire annonce que «*JACQUES CHIRAC devrait condamner les massacres perpétrés par l'armée française en 1947 et qui ont fait de 10.000 à 100.000 morts*». L'écart de 90.000 morts dans la fourchette ainsi donnée remet sur le tapis les diverses polémiques créées autour du nombre exact des disparus et des chiffres officiels. 1947 a été l'une des premières manifestations nationalistes et anticolonialistes dans l'empire colonial français. Et également l'un des plus grands massacres de l'après Deuxième Guerre Mondiale. Selon les recensements de l'Etat-major colonial de l'époque, la pacification a fait 89.000 morts avec tortures, exécutions sommaires, regroupements forcés, mises à feu de villages, déforestation... Le Haut-commissaire CHEVIGNE avait donné une fourchette plus large de 90.000 à 100.000 morts. Pour les Malgaches, la saignée aurait été plus massive encore. Avec cette repentance française, le voile sera-t-il enfin levé sur l'histoire de l'insurrection ? En tous les cas, si le Président français va dans ce sens, le geste sera hautement apprécié par les Malgaches. (D'après Midi du 16/07/05)

«*Répressions inacceptables*», reconnaît la France. L'histoire retiendra la date du jeudi 21 juillet 2005 où, pour la première fois, en 58 ans, la France s'est prononcée clairement sur les événements de 1947 et reconnaît le caractère «*inacceptable des répressions*» nées «*des dérives du système colonial*». Telle est la déclaration faite par le Président JACQUES CHIRAC au Palais d'Etat d'Iavoloha. Le Président CHIRAC appelle les deux peuples à «*vivre en paix avec le passé*». (D'après Midi du 22/07/05)

D'une *réponse évasive*, le président RAVALOMANANA devait indiquer qu'il était trop jeune pour avoir vécu ces événements car il est né en 1949. Sans faire fi de l'histoire a-t-il fait comprendre, il s'agit aujourd'hui de travailler pour la génération future, de tourner davantage le regard vers l'avenir. (D'après Tribune du 22/07/05)

Le président de la République n'a rien exigé de la France sur une période de l'histoire contemporaine malgache *sur laquelle les Malgaches eux-mêmes n'arrivent pas encore à dégager une position commune*. (D'après Les Nouvelles du 22/07/05)

Le président malgache ne s'encombre pas la mémoire : "Comment, à Madagascar, peut-on affirmer, du simple fait qu'on est né deux ans après ces tristes événements, que cela fait partie du passé et qu'il faut parler de l'avenir ?" s'indigne La Gazette. On construit l'avenir à partir du passé... Ignorer 1947 serait une grave erreur. Le devoir de mémoire ne doit-il pas exister à Madagascar ? (D'après Courrier International du 25/07/05)

Le Fifanampiana Malagasy (Comité de Solidarité de Madagascar) prône l'ouverture des archives détenues en France sur les événements de 1947, ainsi que *l'examen des réparations dues à Madagascar*. Ce comité est présidé par GISELE RABESAHALA, ancienne ministre de la Culture et qui fut la secrétaire des avocats français qui ont défendu les leaders nationalistes

malgaches de 1947. Il exprime en outre ses « *sentiments d'indignation et d'humiliation à l'écoute des réponses du Président de la République, MARC RAVALOMANANA, aux questions de la presse étrangère* ». Et ce, sur la déclaration du Président français JACQUES CHIRAC en ce qui concerne les événements de 1947. (D'après *La Gazette* du 28/07/05)

Retour sur 30 ans d'incompréhension : JACQUES CHIRAC a saisi l'occasion de ce voyage pour faire le point sur la période de "25 à 30 ans, qui a constitué pour Madagascar une espèce de *blocage difficile à surmonter*". En référence sans doute à la période allant de 1973, où Madagascar a quitté la "Zone franc", jusqu'à la fin de la IIe République. Une déclaration *qui coupe les ponts avec l'Amiral et son régime*, et ce, de façon définitive. (D'après *L'Express* du 22/07/05)

Deux ministres, 100 hommes d'affaires et le président du Groupe d'Amitié parlementaire franco-malgache accompagneront le Président français : ce sera une visite qui restera dans les annales de l'histoire de la Grande Ile avec tout le lot d'opportunités qu'elle va présenter. Le Président CHIRAC viendra avec les ministres délégué à la Coopération, à la Francophonie, et au Développement, et de l'Outre-Mer. Le président du Groupe d'Amitié Parlementaire Franco-Malgache sera également du voyage, les relations entre les parlements malgache et français étant très développées. (D'après *Midi* du 16/07/05)

La France n'est plus qu'un "partenaire comme les autres" : « *Ah bon ! Chirac vient ? Il a intérêt à prévoir des bougies !* » La blague fuse à Antananarivo. La capitale malgache est soumise, depuis le mois de mai, à des coupures régulières d'électricité, certaines villes de province sont restées des jours entiers dans le noir. La Jirama, vache à lait du régime précédent, est au bord de la banqueroute. "Voilà un marché qu'on n'est pas mécontent d'avoir perdu. On souhaite bien du courage aux Allemands", lâche un conseiller économique français. La Compagnie générale d'électricité (CGE) a perdu l'appel d'offres pour la gestion de la Jirama au profit des Allemands de Lahmeyer. Mais la Jirama n'a pas été le seul marché perdu par les Français. Les Allemands ont obtenu la gestion d'Air Madagascar ; les Indonésiens ont remporté celle, convoitée par l'homme d'affaires très actif en Afrique, Vincent Bolloré, du terminal de containers de Tamatave ; France Telecom n'a pas réussi son entrée dans Telma, et le projet de fibre optique a échappé à Sagem et Alcatel. A l'ambassade de France, on minimise. "*Ce sont des relations plus mûres. Il n'est pas sain de rester en tête à tête. Il n'y a pas de rejet de la France mais parfois son omniprésence agace, explique un diplomate. Maintenant, on doit se battre comme les autres, ce sont des appels d'offres et c'est le meilleur qui gagne.*" Le président malgache veut réellement instaurer une nouvelle forme de relations, "*moins paternalistes, plus pragmatiques*", explique un de ses proches. "*Nous avons de très bonnes relations avec les Français, mais nous voulons ouvrir Madagascar à d'autres pays et faire jouer la concurrence. La France est un partenaire comme les autres* » (D'après *Le Monde* du 20/07/05)

JACQUES CHIRAC en visite de contrition à Madagascar : mais qu'est-ce qui fait courir CHIRAC vers Madagascar ? Deux voyages à la sauvette en moins d'un an, alors que les deux seules visites d'un chef d'Etat français en 110 ans dans cette ancienne colonie «bénie» de l'empire remontent à 1959 pour le général DE GAULLE, venu y annoncer l'indépendance du pays l'année suivante, et FRANÇOIS MITTERRAND, en juin 1989, dans la foulée de la troisième élection consécutive de l'amiral DIDIER RATSIRAKA à la présidence ? En fait, Paris doit surtout faire oublier «*l'affront de la chaise vide*» du 26 juin 2002. C'est donc bien de «reconquête» qu'il s'agit ! Comment expliquer autrement que JACQUES CHIRAC se pose précisément à Mahajanga, 110 après le débarquement du corps expéditionnaire français en 1895, qui allait faire de Madagascar une colonie ? Embarrassée, une source diplomatique précise qu'il s'agit

d'un «*fâcheux hasard, mais que cette arrivée ailleurs qu'à Antananarivo marque l'attachement de la France à l'ensemble des populations du pays et signifie qu'il n'y a pas que la capitale qui compte*». Un choix qui sert RAVALOMANANA, à moins de 2 ans de la prochaine présidentielle. Les populations côtières sont traditionnellement plus francophiles que celles des hautes terres, que le général DUCHESNE allait déposséder du pouvoir sur une grande partie de l'île. Mais ces joutes franco-malgaches incessantes, qui relèvent plus de l'affectif que du politique, ne font-elles pas partie des charmes d'une liaison historique naturellement tumultueuse ?
(D'après Libération du 21/07/05)

MARC RAVALOMANANA, un self-made-man incontrôlable : contrairement à son prédécesseur, le Président ne doit rien à Paris. Fin avril 2003, MARC RAVALOMANANA effectue son premier voyage officiel en France. A l'issue d'un entretien à Antananarivo, magnétophone éteint, c'est lui qui pose la question : «*C'est vrai que la France est le premier partenaire de Madagascar ?*» La réponse est positive. Suit une seconde question : «*Et depuis combien de temps la France est le premier partenaire de Madagascar ?*» «*Depuis toujours*», c'est-à-dire depuis que la France a pris possession de son pays, il y a plus d'un siècle. Une pause, puis le président malgache reprend abruptement : «*Alors, si le pays est dans l'état où il se trouve, parmi les pauvres du monde, c'est que le partenaire n'est pas bon...*» ? (D'après Libération du 21/07/05)

Etudiants comoriens sans visas

Rafle de 26 étudiants comoriens sans visa dans les quartiers universitaires d'Antananarivo : *cette rafle menace les 2.000 étudiants comoriens* répartis dans toute l'île et n'ayant pas de visa à la suite de la signature de l'accord culturel et technique entre Madagascar et l'Union des Comores, suspendu en 1991, puis renouvelé en février 2001. *Une situation qui risque de nuire à la coopération entre les deux pays.* Presque tous les étudiants comoriens de la capitale se sont enfuis de leurs résidences pour chercher de l'aide à l'ambassade de l'Union des Comores. Le problème est lié à la non-reconnaissance par la partie malgache de la régularisation de la situation de ces étudiants depuis 2001. Pour obtenir un visa, un étudiant doit payer 3 millions Ar pour la carte de séjour et 38.000 Ar pour l'obtention de visa annuel, outre les frais d'études et d'inscription. (D'après Les Nouvelles du 04/07/05)

Les 25 étudiants comoriens relâchés : «*tous les étudiants sont relâchés pour régulariser dans les plus brefs délais leur situation*», affirme le chargé d'affaires auprès de l'ambassade des Comores. Les 25 étudiants arrêtés par la police ont donc pu rentrer chez eux pour récupérer leurs papiers. Mais «*ces étudiants doivent revenir au commissariat munis de leur carte d'étudiant, d'une lettre attestant leur scolarité et d'un permis de séjour dans la Grande Ile*», précise le diplomate. Ceux qui ne montrent pas patte blanche dans les délais fixés, devront plier bagages et rentrer aux Comores. Le chargé d'affaires comorien indique qu'il continue de négocier avec les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Sécurité publique pour expliquer la situation afin d'éviter qu'elle ne se renouvelle à l'avenir. (D'après L'Express du 05/07/05)

Un étudiant a confié que les policiers du commissariat central leur ont maltraité et humilié.
(D'après La Gazette du 05/07/05)

Deux poids deux mesures. L'Etat de droit l'exige : tout individu doit être en règle vis-à-vis de la loi, qu'il s'agisse par exemple de l'acquiescement de l'impôt ou de l'obtention d'un visa de séjour pour les étrangers. La loi devrait être appliquée de manière équitable aux Chinois qui inondent de plus en plus le pays, aux Français dont Madagascar recense la plus forte colonie en Afrique subsaharienne, aux Karana qui revendiquent le droit du sol ou encore aux

Comoriens dont la plupart continue de considérer la Grande Ile comme leur deuxième patrie malgré les tristes événements de 1976 à Mahajanga. Mais tout le monde sait qu'une bonne partie des nouveaux immigrants venus de Chine obtiennent facilement la nationalité malgache par on ne sait quelle magie. En revanche, *notre pays fait preuve d'intolérance vis-à-vis des jeunes comoriens* venus d'un archipel dépourvu de toutes ressources et qui ne peut espérer d'autres richesses que le savoir. Mais comment être clément envers 2 000 étudiants comoriens dont la présence affecte inévitablement, du moins au niveau des coûts, un enseignement supérieur déjà ingérable ? (D'après La Gazette du 05/07/05)

DROITS HUMAINS, DROIT D'ASILE, LIBERTES & JUSTICE

Les Droits de l'Homme à Madagascar en 2004 vus par les Américains : d'après ce rapport officiel, le gouvernement malgache *respecte globalement les Droits de l'Homme vis-à-vis de ses citoyens*. Il n'y a eu *aucun assassinat arbitraire ou extrajudiciaire* ; contrairement aux années précédentes, les forces de l'ordre *n'ont pas utilisé de moyens létaux* pour disperser des manifestants. Mais *aucune investigation n'a été conduite sur la mort en 2002 de ROLAND RAVOLOMASO*, un partisan de l'ancien Président RATSIRAKA, qui a succombé à ses blessures subies au cours de son interrogatoire, et ce, malgré les interventions de sa famille. Les résultats de l'enquête sur l'assassinat d'un *missionnaire canadien en avril 2002*, pour lequel des milices pro-RATSIRAKA étaient soupçonnés, n'ont pas été communiqués. Aucune action n'a été entreprise concernant d'autres *assassinats perpétrés par des forces de l'ordre en 2002*. Il n'y avait aucun rapport sur des *disparitions pour raisons politiques*. Aucune action n'a été engagée contre les auteurs *de rapt en 2002*, attribués aux forces pro-RAVALOMANANA. Les forces de l'ordre ont infligé des *abus physiques aux prisonniers*. Un gendarme de la prison d'Antanimora a donné un coup de pied dans les parties génitales d'un détenu durant un interrogatoire ; celui-ci ne pouvait plus se tenir debout et n'a pu marcher pendant 7 mois. Le gendarme a été arrêté puis relâché après une période de détention non indiquée. Contrairement aux années précédentes, aucun rapport n'indiquait que des forces de l'ordre avaient violé des prisonnières. Au cours de l'année, plusieurs grenades ont dans tout le pays, et semblaient cibler des résidences et des propriétés de responsables gouvernementaux et, occasionnellement, des membres de l'opposition. Le gouvernement arrêta 21 personnes, dont *17 étaient encore en détention préventive à la fin de l'année. Les conditions carcérales sont sévères et représentent des risques pour la survie*. Des rapports indiquaient des *viols entre prisonniers*. Les soins médicaux sont inadéquats. La malnutrition, le paludisme, la tuberculose, la pneumonie et plusieurs infections ont été à l'origine d'un *nombre indéterminé de décès*. Des prisonniers pouvaient ont été utilisés dans des *travaux forcés. La détention préventive prolongée constitue un problème majeur* La corruption persiste au sein de la Police et de la Gendarmerie. Contrairement à l'année précédente, aucun rapport n'a fait mention de l'utilisation de réservistes par le Gouvernement. (D'après La Gazette du 12/07/05)

Droits de l'homme - 636 000 dollars des USA contre le trafic humain. Une autre prime pour le gouvernement malgache. *Rayé de la liste des pays à risques sur le trafic des personnes*, Madagascar a été doté d'un financement spécial de 636 000 dollars du gouvernement américain *pour ses efforts coordonnés dans ce domaine*. "L'engagement de l'Etat malgache vers la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre le trafic des personnes ne passe pas inaperçu", explique l'ambassadeur des Etats-Unis. Le gouvernement américain estime que Madagascar est classé *numéro un parmi les pays du continent africain dans la lutte contre le trafic humain*. "Cette aide permettra au pays de réaliser davantage d'efforts dans les années à venir en ce qui concerne la protection, la poursuite et la prévention de ce trafic", note l'ambassadeur. En

moins d'un an, des actions considérables ont été réalisées, avec notamment la mise en place du comité interministériel, au sein de la présidence. (D'après L'Express du 28/07/05)

Demandeurs d'asile en France

Depuis la crise de 2002, 1 077 Malgaches demandeurs d'asile en France : *Madagascar n'est pas considérée par la France comme un pays sûr en matière des droits de l'homme et de démocratie.* C'est l'un des constats qu'on peut faire après la publication par l'OFPPA de la liste de 12 nouveaux pays déclarés « sûrs » (Bénin, Bosnie, Cap-Vert, Croatie, Géorgie, Ghana, Inde, Mali, Maurice, Mongolie, Ukraine). *Cette liste a suscité des réactions assez critiques.* Les uns s'offusquent que la Grande Ile n'ait pas été retenue alors des pays tels le Bénin, le Ghana ou le Mali continuent de pratiquer l'excision que toutes les organisations des droits de l'homme condamnent. On remarque également que le Sénégal n'est pas aussi « sûr » que cela, à cause de la crise de la Casamance qui perdure. Ces remarques sont d'ailleurs partagées par la Coordination française pour le droit d'asile. Certains renient surtout la conclusion découlant du choix des pays « sûrs » en se référant à la dernière enquête de l'Instat sur la démocratie à Madagascar qui conclut : « Fin 2004, 62 % des Tananariiviens déclaraient que le champ de la démocratie avait progressé depuis la crise, contre moins de 4 % qui étaient convaincus du contraire ». Rien que *le non-respect de l'égalité devant la loi qui suppose l'inexistence d'une justice équitable* aurait sans doute suffi à l'OFPPA pour ne pas intégrer encore Madagascar comme pays « sûr ». Bref, *nos concitoyens qui se sentant harcelés, sont éligibles à une demande d'asile en France* sans que cela signifie qu'ils vont bénéficier automatiquement de la clémence française. Depuis la crise 2002, 1077 demandes d'asile de ressortissants malgaches ont été enregistrées par l'OFPPA. En 2002, ils étaient 302 et seulement moins de 5 décisions ont été positives. En 2003, 407 nouvelles demandes dont 102 pour des mineurs ont été enregistrées mais 34 seulement ont été acceptées, dont 5 après recours. En 2004, 303 nouvelles demandes dont 52 pour des mineurs ont été déposées mais 50 réponses ont reçu une réponse favorable. D'après les statistiques, il n'y avait eu aucune demande d'asile émanant de ressortissants malgaches de 1995 à 2001 où le début de la crise a sans doute décidé 58 compatriotes à demander à être sous la protection de la France. (D'après La Gazette du 06/07/05)

Education et agitation étudiante

Droit des enfants à l'éducation : faillite de l'Etat. Des mesures ont été prises par les pouvoirs publics pour encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école. *Des parents qui croient de moins en moins aux vertus des études pour sortir de la pauvreté.* Des mesures ponctuelles et démagogiques pour être efficaces, qui ne réussissent pas à inverser la tendance d'une *déscolarisation généralisée.* Les parents aussi bien que les élèves ont *également fini de croire aux vertus de l'enseignement dans les établissements publics.* Il y a de quoi avec des enseignants démotivés car payés avec des salaires de misère et des bâtiments qui tombent en ruine, sans parler des surcharges de classe et du manque d'enseignants dans de nombreuses régions. Ils se sont tournés naturellement vers les *établissements privés confessionnels ou non,* convaincus qu'en payant, ils peuvent avoir la garantie d'avoir un enseignement de qualité. Cependant, ils ne se font pas beaucoup d'illusions à cause des *aspects basement mercantiles et commerciaux,* compte tenu d'une forte disproportion entre la demande et l'offre. Ainsi, les écoles, les instituts, les lycées et les collèges *poussent comme des champignons.* Le filon semble inépuisable et conduit à une *surenchère au niveau des frais de scolarité.* Des statistiques attestent que dans le budget des ménages, *le poste de la scolarisation est de plus en plus un des premiers à subir des coupes sombres.* L'Etat a failli à

sa mission qui est de garantir le droit des enfants à l'éducation. Des droits dont on parle constamment mais qui ne sont pas du tout respectés par ceux-là mêmes qui devraient les défendre. (D'après Matvoonline du 11/07/05)

A partir de l'année scolaire 2005-2006, l'approche par les compétences (APC) sera généralisée dans l'éducation fondamentale. Ce qui implique un réajustement des méthodes de travail, des aménagements matériels ainsi que de nouveaux systèmes d'évaluation. « *L'APC ne remet pas en cause les programmes actuels qui se fondent sur la pédagogie par objectifs* », note-t-on du côté du ministère de tutelle, mais « *les complète et les prolonge en proposant des changements dans les pratiques pédagogiques* ». Mais à moins de 2 mois de la rentrée 2005-2006, **certaines écoles privées se trouvent encore dans le flou** quant à cette généralisation de l'APC. Certains responsables de collèges n'en maîtrisent tout simplement pas les détails et n'ont pas réussi à expliquer leur traduction en termes de concrétisation lorsque les enseignants assureront la classe. Alors que des séances de formation se tiennent régulièrement à l'intention, justement, des enseignants et des responsables d'écoles publics ou privés. D'autres directeurs d'école affirment ne pas avoir l'intention de changer quoi que ce soit dans leur méthode d'enseignement qu'ils estiment déjà efficace. (D'après Midi du 28/07/05)

Reprise des incidents à l'Université de Mahajanga, 3 grenades explosent : les étudiants de la Faculté des Sciences ont décidé d'organiser un "*campus mort*" pour obtenir la libération des 8 étudiants arrêtés voici deux mois et le paiement de leurs bourses. Ils ont érigé un barrage à l'entrée du campus. Une vingtaine d'éléments de l'EMMO/FAR, armés jusqu'aux dents, sont venus démanteler le barrage, en ignorant la franchise universitaire, et se sont lancés à l'assaut des étudiants qui ont tenté de les refouler par des jets de pierre. Les forces armées ont répondu par des jets de grenades. Trois grenades ont explosé à 20 mètres des logements des étudiants, dont une lacrymogène et deux offensives. La Présidence de l'Université de Mahajanga avait décidé le 10 juillet de fermer la Faculté des Sciences pour mettre de l'ordre avant l'arrivée du Président français JACQUES CHIRAC. Les étudiants contestent cette décision de fermeture qui n'a pas été entérinée par le Conseil d'Administration de l'Université. A noter que parmi les 8 étudiants arrêtés se trouve le président de l'association des étudiants INDIANOMBY MAZAVA LUC, qui est tombé gravement malade à la prison de Marofoto. (D'après Tribune du 13/07/05)

Protection des enfants

Sommet de l'Union africaine - MARC RAVALOMANANA exhorte à plus d'engagement pour les enfants. Il a évoqué l'adoption de plusieurs mesures pour protéger les enfants face aux souffrances auxquelles ils sont confrontés : le planning familial, le renforcement de la lutte contre le sida, l'appui aux accouchements efficaces et sans risques, l'allaitement et la nutrition solide, la priorisation des mesures contre les maladies graves en misant sur les interventions efficaces mais peu coûteuses. Toutefois, ces mesures ne suffisent pas, a affirmé le Président en soulignant que *l'éducation rendra plus efficace cette protection. "Sans éducation, nous n'arriverons pas à réduire l'accroissement de notre population... La santé et une alimentation équilibrée dépendent en grande partie du niveau d'éducation"*, précise-t-il. Sans oublier de soulever que l'augmentation du taux de scolarité combat contre le travail et pour la protection des enfants. (D'après L'Express du 06/07/05)

"Les enfants non désirés sont en danger" : on s'est toujours demandé pourquoi nos dirigeants se montrent plus inspirés dans leurs discours ailleurs plutôt qu'ici ! Toujours est-il que c'est en Libye, que MARC RAVALOMANANA a eu les mots les plus justes en parlant de certains problèmes de société comme le sida, la santé maternelle et infantile, la protection des enfants

contre les maladies, la maltraitance, l'injustice... Ces propos pourraient bien être la réaction que tout le monde attendait de la part du plus haut responsable de l'Etat, sur *les cas tragiques de cadavres d'enfants*, des nouveau-nés pour la plupart, jetés dans les canalisations ou dans les latrines publiques, comme le rapporte régulièrement la presse. Ce qui a surtout frappé dans ce discours, c'est que c'est peut-être la première fois que des sujets comme la lutte contre le sida ou le planning familial ont été abordés *sous l'aspect purement technique*, sans qu'il soit fait référence à une quelconque mentalité malgache réductrice, ni à une sagesse ancestrale idéalisée à outrance, brandie comme un étendard de pureté et d'innocence. Des propos comme on aimerait en entendre un peu plus souvent à Madagascar. (D'après *L'Express* du 07/07/05)

Pédophilie : attention danger ! Le tourisme sexuel fait l'objet des préoccupations des autorités malgaches et le phénomène aurait tendance à se développer dans certaines villes balnéaires de l'île. La capitale est également concernée. Depuis que les touristes évitent la Thaïlande, le Sri-Lanka, l'Indonésie, victimes du tsunami et où le tourisme sexuel est un produit d'appel, Madagascar est devenue une destination privilégiée. Avec le risque de voir des pédophiles y débarqués. Certains Occidentaux, installés dans la Grande Ile, se livrent allègrement à la pédophilie. (D'après *La Gazette* du 11/07/05)

Minorités, situation des karana (indo-pakistanaï)

Karana de Madagascar : «des boucs émissaires», selon maître LARIFFOU, leur avocat. L'avocat Franco-comorien SAÏD LARIFFOU ne mâche pas ses mots pour déclarer que les Karana de Madagascar sont des boucs émissaires. Ils sont les principales victimes des régimes successifs dont celui de RAVALOMANANA. A chaque conflit politique, les tenants du régime ont pris pour cible les Karana, *suspectés d'être derrière les opposants*. Pour étayer sa thèse, l'avocat a cité les récents propos du président malgache accusant des hommes d'affaires d'origines indiennes comme étant les « *sponsors* » des membres de l'opposition. Sans apporter la moindre preuve, le chef de l'Etat a pointé du doigt cette communauté dont le poids économique à Madagascar n'est plus à démontrer. Ce *climat d'insécurité et de méfiance* a provoqué le départ d'un certain nombre de Karana vers La Réunion ou de la Métropole, après le mouvement de 1972. Certains Karana, qui n'ont pas reçu la nationalité française et encore moins de la nationalité malgache, sont actuellement dans une situation délicate. En fait, ces sont des indésirables. Ce sont des « *oubliés de la décolonisation* » a évoqué leur avocat. *Il craint que ces karana apatrides ne soient désormais menacés d'expulsion*. (D'après *Tribune* du 04/07/05)

Droits des femmes

Deux femmes malgaches parmi les nominés au Prix Nobel de la Paix : cette année, 1.000 femmes de plus de 150 pays sont conjointement nominées pour le Prix Nobel de la Paix 2005. Parmi elles figurent deux femmes malgaches en l'occurrence FLORENTINE BODO RAMAMBASOA ET LALAO FLAURENCE RANDRIAMAMPIONONA. Elles sont connues pour leurs activités axées sur la promotion du genre à travers l'association «*Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy*» ou DRV. Elles sont aussi membres d'associations œuvrant pour la femme, l'enfance et le bien-être de la famille, contribuant à la lutte contre la pauvreté. (D'après *Les Nouvelles* du 01/07/05)

Médias

Radios fermées : des sénateurs insistent mais... Les sénateurs RATOVOSON ARSENE et JEAN FELICIEN (élus à Toamasina) ont demandé la réouverture des 3 radios du Grand port, fermées en 2004. Mais *si la presse malgache demande à l'Etat les raisons de la fermeture et sollicite la réouverture de ces stations, elle le fait par solidarité* sans cependant y mettre une ardeur particulière. *On sait en effet que ces radios avaient dépassé les bornes* de la bienséance en maniant les *propos, sarcasmes et provocations à caractère tribal*. Quand ces radios fonctionnaient, certaines ethnies résidant à Toamasina avaient nourri un profond sentiment d'insécurité et se tenaient en permanence prêtes à quitter la ville à la première alerte. *C'est dire que la mesure officielle de fermeture est fondée*. Néanmoins, la disparition de ces 3 radios a appauvri le paysage audio-visuel de Toamasina et livré la population à RNM et MBS, lesquelles ne sont pas toujours des modèles de qualité. *Pour faire revivre le pluralisme d'opinions* dans le Grand port, il faudrait songer à remettre en fonction les 3 stations, *moyennant certaines conditions*. D'abord qu'elles régularisent leur situation. Ensuite que *des limites à ne pas dépasser soient posées*. Enfin, qu'on les soumette à une *période probatoire*. Il faut donner une place aux radios d'opposition, mais *les stations tribalistes doivent être éliminées sans pitié*. (D'après La Gazette du 04/07/05)

Paris souhaite que RFI puisse travailler à Madagascar et en Côte d'Ivoire : la France a "souhaité" que RFI "puisse exercer son métier" à Madagascar, d'où son correspondant a été expulsé, et en Côte d'Ivoire, où sa diffusion devait être suspendue. "Notre souhait c'est que tous les organes de presse, y compris bien sûr RFI, puissent exercer leur activité partout dans le monde", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, qui a déploré le départ le 22 mai de son correspondant à Madagascar faute de renouvellement de son permis de séjour et de son autorisation de travail, dénonçant "*une expulsion déguisée*". Le président JACQUES CHIRAC doit se rendre en visite officielle à Madagascar les 21 et 22 juillet. (D'après AFP du 15/07/05)

Pour la première fois, le gouvernement français a fait connaître sa position officielle sur le dossier. A moins d'une semaine de la venue du Président français, voilà le gouvernement qui doit gérer *un dossier qui devient brûlant*. Après le départ D'OLIVIER PEGUY, RFI avait décidé de ne pas envoyer un autre correspondant pour le remplacer. (D'après L'Express du 16/07/05)

Médias et ordre moral : le Président de la République vient de donner son feu vert à la publication dans les journaux des photos des hauts responsables de l'Etat, des ministres, des sénateurs ou des députés, pris en flagrant délit d'adultère. En temps que vice-président de l'Eglise protestante (FJKM) MARC RAVALOMANANA a affirmé que *les dirigeants doivent avoir un comportement exemplaire*. Une bonne initiative, certes. Mais que le chef de l'Etat sache que Madagascar n'est pas l'Arabie Saoudite ou dirigé par des Taliban. Les médias malgaches respectent la vie privée des uns et des autres. Aussi, les journalistes refusent-ils d'être des contractuels de la Présidence de la République afin de débusquer les femmes et hommes infidèles au pouvoir... (D'après La Gazette du 29/07/05)

Recours à la force, prisons, droit de grève

Expulsion à Beravina – Fianarantsoa : les droits de l'Homme bafoués. Sur ordre du chef de région, les forces de l'ordre sont passées à l'action *en délogeant près de 650 personnes résidant depuis plusieurs années dans un quartier touché par l'extension de l'aéroport*. Une soixantaine de maisons ont été démolies et 650 personnes sont devenues des sans abris. Selon les témoins, les forces de l'ordre ont fait usage de grenades lacrymogènes. Les militaires ont brutalisé les personnes expulsées. Il s'agit d'un *usage disproportionné des armes suivi d'une*

brutalité sans le moindre respect des droits de l'Homme. Ces personnes ont été expulsées de leur maison d'habitation en plein hiver, sans compter les élèves qui sont encore en période d'examen. (D'après Tribune du 06/07/05)

Le maire PETY RAKOTONIAINA n'ayant pas pu stopper les actions sur terrain *vient de déclarer le quartier de Beravina zone sinistrée.* La mairie appelle ainsi toutes les personnes de bonne volonté à porter secours aux victimes. Les responsables critiquent les méthodes utilisées sans mesures d'accompagnement. (D'après La Gazette du 07/07/05)

Prison d'Antanimora : pas de nourriture pour les détenus. La panique semble atteindre les rangs des détenus à la maison centrale d'Antanimora. En effet, depuis 48 heures, cet établissement pénitentiaire n'arrive plus à fournir la moindre nourriture à ses 2 600 détenus "Même la ration de manioc a disparu", a-t-on indiqué. Ainsi, la famine guette ce lieu de détention où les droits de l'homme n'ont jamais été observés Par ailleurs, aucun médecin n'officie plus à Antanimora depuis plus d'un mois. (D'après La Gazette du 26/07/05)

Le ministre SOJA : "Les grèves sont interdites". Le général SOJA, ministre de l'Intérieur, a fait clairement savoir au cours d'une intervention au Sénat, qu' "*il réprimera toute grève*". Il répondait à un sénateur qui lui demandait pourquoi les manifestations populaires sont quasiment interdites depuis l'avènement de ce régime. Le général SOJA a alors expliqué que "*les manifestations populaires aboutissent souvent à la chute du régime*". Il a alors rappelé les événements de 1972 et de 1991 : "*A chaque fois que de telles faits surviennent, Madagascar fait un pas en arrière*". En clair, le ministre de l'Intérieur entend bien interdire toute sorte de manifestation. Bref, un discours musclé venant d'un homme qui est parvenu à sauver sa carrière grâce à ce nouveau régime. (D'après La Gazette du 29/07/05)

Statut des magistrats

Assemblée nationale - Le vote du statut des magistrats une nouvelle fois reporté : la faute en incombe au nombre insuffisant de députés présents en séance. Le groupe parlementaire TIM, majoritaire à l'Assemblée, a tout tenté pour faire passer le projet de loi, en vain. la Commission Juridique avait achevé la veille l'examen du projet de loi *et amendé un article relatif au droit syndical*, en y ajoutant un paragraphe balisant son exercice : « *Toutefois, du fait que l'interruption éventuelle du fonctionnement du service de la justice est de nature à nuire gravement aux besoins fondamentaux de la Nation et est susceptible de compromettre la sécurité des personnes et des biens, est interdite toute action concertée de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement normal des Juridictions* ». Autre changement, les questions dites « *brûlantes* » ont été évacuées. Il s'agit des dispositions relevant de certains avantages à l'origine du « *conflit* » antérieur. (D'après L'Express et Midi du 13/07/05)

Le gouvernement porte l'estocade dans son bras de fer avec les magistrats : le gouvernement semble avoir retenu les leçons de la grève des magistrats qui a paralysé le système judiciaire en février. Il a réussi à imposer son point de vue sur l'exercice du droit de grève. Comme l'adoption du texte n'est plus qu'une question de jours, l'entrée en vigueur du dispositif pourrait servir de jurisprudence en la matière. La réglementation du droit de grève appliquée aux magistrats pourrait faire tache d'huile dans les autres corporations. (D'après L'Express du 14/07/05)

Le statut des magistrats adopté : le projet de loi portant statut des magistrats a été adopté à l'Assemblée nationale. Celui-ci a été voté par plus de 110 voix, plus que les deux tiers que la Constitution l'exige. *Cela ne semble pourtant pas aplanir les différends entre le*

gouvernement et le syndicat des magistrats, au contraire. RICHARD RAZAKAVONISON, secrétaire général du SMM, a toujours clamé que ce texte " *n'est plus qu'une coquille vide et que celui-ci ne résout pas les problèmes des salaires et des grilles indiciaires*". Cette fois-ci, c'est *l'exercice du droit de grève* au sein du corps qui pourrait mettre de nouveau le feu aux poudres. (D'après L'Express du 26/07/05)

Le syndicat des magistrats de Madagascar (SMM) ne s'avoue pas vaincu. Insatisfaits du statut de la magistrature adopté avant-hier par l'Assemblée nationale, ses dirigeants convoquent une Assemblée générale dans un mois. *L'éventualité de la poursuite de la grève n'a pas été exclue.* (D'après Les Nouvelles du 27/07/05)

Des magistrats interpellent JACQUES CHIRAC : un " *collectif de magistrats* " se déclarant soucieux de la défense des libertés humaines, dont l'indépendance de la Justice, s'organise. Bien qu'informel, ce groupe transmettra un message au Président JACQUES CHIRAC, lors du passage de ce dernier dans notre pays. Une manière d'informer le Président de la République française de " *la mainmise*" de l'Exécutif sur l'appareil judiciaire malgache. (D'après La Gazette du 21/07/05)

ECONOMIE

Banque mondiale, FMI

Mission de la Banque mondiale de passage à Antananarivo : *lutte contre le blanchiment d'argent et financement des actes terroristes*, tels sont les points forts de la visite des 3 missionnaires de l'Unité d'intégrité des marchés financiers de la Banque mondiale qui ont rencontré le secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, RAZAKANIRINA LUCIEN VICTOR et le directeur général de la police nationale, RAHAINGO JACKY. Ils vont analyser les stratégies de lutte de la partie malgache. Notons que Madagascar a maintenant une *direction de la répression de la délinquance financière et de la lutte contre la corruption*. . (D'après La Gazette du 07/07/05)

Banque mondiale - JAMES BOND annonce le déblocage de 240 millions de dollars pour 3 projets : l'institution approuve par cette aide la politique générale de développement de la Grande île. SHENGMAN ZHANG, le numéro deux de la Banque mondiale, *aurait félicité les initiatives des dirigeants malgaches dans l'instauration d'un environnement propice au développement*. " *La bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, le projet Pôle Intégré de Croissance (PIC) sont autant de raisons pour appuyer le pays* ", a rapporté JAMES BOND. Ainsi, le développement de la Grande île trouve un nouveau souffle avec cette aide. Les 239,8 millions de dollars se répartiront sur 3 projets, dont le second Crédit d'appui à la réduction de la pauvreté (Carp II), le projet Pôle intégré de croissance (Pic) et le secteur santé. Notons que les 30 millions Usd sont des dons tandis que le reste est octroyé à titre de crédits par l'Association internationale de développement (Ida). " *Le déblocage des fonds se fera par étapes* ", rappelle JAMES BOND. " *La Banque mondiale effectuera des audits financiers sur l'utilisation des sommes allouées. Le décaissement de la tranche suivante se fera après les audits*". Les 5,3 millions affectés au redressement de la Jirama ont été prélevés sur les 129,8 millions destinés à la mise en œuvre du projet Pôle intégré de croissance. (D'après L'Express du 14/07/05)

Recrutement de 7 000 enseignants pour l'éducation fondamentale. Le ministère de l'Education nationale vient de bénéficier d'un *appui financier non remboursable, d'un montant de 10 millions \$ de la Banque mondiale, appelé Fast Track Initiative*. Dans ce cadre, *7 000 enseignants* seront embauchés et près de *20 000 autres bénéficieront d'une formation*. Le ministère organisera le recrutement avec les régions et les communes. Ces structures

décentralisées auront à établir leur besoin et proposeront une liste des candidats. Ce ne seront pas des fonctionnaires mais des agents payés à travers une subvention. (D'après La Gazette du 14/07/05)

“Une telle somme n'est pas gratuite, mais exige de la rigueur, de la précision et de la transparence”, a insisté le ministre HAJA NIRINA RAZAFINJATOVO, qui a annoncé par ailleurs que le **gouvernement norvégien a aussi accordé une enveloppe de 6 millions de dollars**. Elle fait partie des 20 millions de dollars qu'il prévoit allouer au cours des 3 prochaines années. (D'après L'Express du 15/07/05)

Visite d'inspection du FMI : concernant l'actuelle visite d'inspection d'une délégation du FMI, le numéro un des impôts fait état d'une note favorable. *“La délégation n'a émis aucune remarque marquante. Elle a surtout insisté sur la mise en œuvre des priorités définies par le Document stratégique pour la réduction de la pauvreté (DSRP), comme la santé et l'éducation”*. Cette visite entre dans le cadre de nouvelles négociations sur le programme FRPC. Réputé pour ses exigences particulières dans le suivi de la stratégie gouvernementale, le verdict du FMI est un baromètre pour les autres bailleurs de fonds. *“Un pays qui ne travaille pas avec le FMI ne peut pas recevoir d'appuis financiers”*, avait déjà souligné le ministre de l'Economie, des finances et du budget ANDRIAMPARANY RADAVIDSON. (D'après L'Express du 12/07/05)

Coopération, bailleurs de fonds

Coopération avec l'armée française : 48 français décorés. Ils ont travaillé au moins 2 ans à Madagascar, dans le domaine de la *formation* dans les écoles militaires, *l'assistance technique* dans les différents services de l'Etat-major Général de l'Armée et de la gendarmerie nationale. Cette remise de décorations témoigne, une fois de plus, de la *vivacité de la coopération militaire franco-malagasy* qui existe depuis des années. Signalons qu'un accord de coopération militaire a été signé en 1998, dans le cadre de la convention MADA 001 à MADA 005 qui consiste à aider les militaires et les gendarmes, surtout en matière de matériels, d'assistance technique et formation. (D'après Tribune du 01/07/05)

Coopération USA - Madagascar au beau fixe : *“La relation américano-malgache se trouve en très bonne voie et elle ne cessera de progresser”* selon l'ambassadeur, JAMES MC GEE qui en a rappelé les points forts. Entre autres, *la signature du MCA* le 18 avril dernier qui a permis à Madagascar de bénéficier de 110 millions USD, *le 8ème effacement de dette* par les Américains, d'une valeur de 37 millions USD. Le soutien américain est présent dans plusieurs domaines, allant de la société à l'économie, en passant par la culture. Ainsi, grâce à *l'AGOA*, Madagascar a pu augmenter ses exportations vers les USA de 215 millions USD en 2002 à 469 en 2004. Dans le domaine de l'environnement, les USA ont appuyé *la vision Durban* par un montant de 8 millions USD. Les USA ont soutenu *l'enquête sur la santé et la population* et la vulgarisation des résultats de cette enquête. 121 membres du *Corps de la Paix* travaillent dans, surtout en milieu rural. Pour renforcer cette coopération, l'ambassade va construire un siège de 100 millions USD.

L'ambassadeur a rappelé que tout ceci est dû au fait que Madagascar est, pour les USA, *le premier pays d'Afrique à avoir une ferme volonté à lutter contre la corruption, les trafics humains, le SIDA, et montre sa ferme décision pour renforcer la démocratie et la bonne gouvernance, ainsi que la préservation de l'environnement.* (D'après Tribune du 02/07/05)

Pour JAMES D.MC GEE, Madagascar est devenu au cours de ces 4 dernières années un *«partenaire distingué»* du gouvernement américain. JACQUES SYLLA a témoigné de sa gratitude envers la magnanimité des Etats-Unis en faveur du développement de Madagascar, notamment dans 3 domaines : *la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et le renforcement des capacités du CNE* (Conseil national électoral). Pour HENRI

ROGER RANAIVOSON, chief of Staff à la Présidence : «*La coopération entre les Etats-Unis et Madagascar n'a jamais été aussi développée. Il faut rappeler qu'ils ont été les premiers à soutenir Madagascar au lendemain de l'accession du président MARC RAVALOMANANA au pouvoir. Désormais, Madagascar est devenu pour eux un modèle pour l'Afrique* ». (D'après Les Nouvelles du 02/07/05)

Les Etats-Unis font don de 10 millions de dollars à Madagascar pour développer le commerce agricole dans le monde rural en signant 2 accords de partenariat. Le premier est basé sur l'*"aliment pour progrès"*. Il s'agit d'une aide alimentaire de 15 000 t de soja, 3 000 t de blé et 500 t de lait en poudre, d'une valeur de 10 millions de dollars. Ce don sera vendu sur le marché tandis que la contrepartie sera utilisée pour financer des programmes de développement agricole. Le second accord consiste en un cadre global de partenariat entre les deux départements de l'Agriculture dans le domaine du développement rural. Le renforcement de capacité des acteurs au niveau de la commercialisation afin de faciliter l'exportation et la promotion des produits agricoles malgaches vers les Etats-Unis y est également inclus. (D'après Xinhuanet du 16/07/05)

Crise du riz

Pour cette année, on attend une hausse de 13 % de la production : selon le ministre, en 2004, la production rizicole a enregistré une hausse de 8 %. Cette production est insuffisante, a-t-il déclaré. Pour 2005, *l'objectif est d'atteindre une augmentation minimum de la production de l'ordre de 13 %*. Cette augmentation devrait suffire pour permettre une consommation équivalente à 119 kg/personne/an. Cependant, le ministre a fait observer que la consommation locale par habitant augmente en même temps que l'augmentation de la production. Ainsi, quand la récolte est bonne, les paysans ont la propension d'augmenter leur consommation. (D'après Les Nouvelles du 01/07/05)

Les importations suspendues aux décisions de taxation : l'offre intérieure va encore présenter un déficit de 200.000 t qui devra être couvert par des *importations*. Même si la production enregistre une augmentation non négligeable, la propension des paysans à augmenter leur propre consommation en cas d'une meilleure production ne permet pas de miser sur une quantité plus importante de riz disponible, sur le marché. Et actuellement, *les prix du riz sur le marché international restent élevés*. Le prix du riz sur le marché, produit localement ou importé, restera encore à un niveau élevé car le prix au producteur est en étroite corrélation avec celui sur le marché international. *Les prix sur le marché dépendront donc du niveau de taxation du riz importé qui sera appliqué par le gouvernement*. D'autant plus que les importateurs sont toujours dans l'expectative en attendant la décision du gouvernement sur son éventuelle intervention ou non et en matière de taxation. En 2004, les importateurs privés n'ont pas importé à temps pour répondre à la demande nationale à cause de la forte incertitude sur la durée et l'ampleur de la dépréciation de la monnaie nationale, sur la nature de la réaction du gouvernement et sur les variations du prix mondial du riz. (D'après Les Nouvelles du 04/07/05)

La spéculation guette : les prix montent en flèche après quelques semaines de stabilité. L'arrivée du riz local n'a pas suffi à stabiliser durablement le marché. Les prix recommencent à s'envoler, alors que *la population envisage le stockage* pour prévenir une nouvelle crise. Le riz local se raréfie, alors même que les estimations font état d'une hausse de la production cette année. A l'heure actuelle, le prix du riz local frise les 1000 Ar, il n'était qu'à 600 Ar avant les fêtes nationales, soit une *hausse de près de 40%*. Les effets de la période de récoltes n'auront donc pas duré plus de deux mois. Une évolution qui *présage de nouvelles turbulences* dans la filière, toujours fragilisée par la crise de l'année dernière. La spéculation

pourrait être accentuée par l'émergence d'un nombre important d'intermédiaires. La crise de l'année dernière a permis à ce type d'activité de prendre de l'importance. (D'après L'Express du 06/07/05)

Nouvelle pénurie à craindre sur le marché local : *“Le marché reste tendu en dépit d'une augmentation de 13% de la production cette année. Pour réguler la situation, il faudra doubler la quantité de riz sur le marché par rapport aux besoins de la consommation locale”*, affirme le ministre HARISSON RANDRIARIMANANA. *“Nous sommes partis d'un stock négatif. Voilà pourquoi la quantité qui arrive sur le marché en ce moment est immédiatement consommée”*, explique-t-il. Il est clair que *l'importation, encore une fois, constitue le seul recours pour éviter une nouvelle pénurie*. Mais la situation se présente mal. Certaines sociétés qui ont participé à l'opération de l'année dernière auraient enregistré des pertes importantes. Le cours mondial étant trop élevé à l'époque, un accord a été signé entre l'Etat et ses opérateurs pour maintenir le prix à 700 Ar et amortir les conséquences de la crise. *“Difficile de savoir à l'heure actuelle si les privés sont toujours intéressés par des opérations d'importation”*, relève notre source. Pour l'instant, seule Magro continuerait d'importer. Les chiffres au niveau de la douane font état de 30 000 t d'importation après la période des récoltes. D'autres négociations sont en cours. Les opérateurs ont eu *beaucoup de mal l'an passé à trouver des navires* pouvant effectuer le transport du riz car ils étaient mobilisés pour le transport des marchandises chinoises. (D'après L'Express et Tribune du 08/07/2005)

Retour à la détaxation pour faire face à la hausse des prix : le Conseil des ministres a adopté le projet de loi portant exonération du droit des douanes à l'importation du riz. Actuellement, le riz import est frappé d'un droit de douanes de 10% en plus de la TVA de 20%. Cette détaxation aura le mérite de *faire réfléchir les spéculateurs qui retiennent leur stock* en attendant la flambée des prix. Elle constitue également la manifestation de la volonté du gouvernement *d'encourager les importations*, ce, malgré les prévisions d'une augmentation de 13% de la production rizicole cette année. *“Mieux vaut avoir autant de riz qu'on veut au prix des opérateurs que de voir les étals vides”*, commente un député. Favorable pour les consommateurs, la mesure est cependant néfaste aux finances publiques. *Quelle sera la réaction du FMI*, qui a toujours été très strict en termes de performance fiscale ? (D'après Midi et L'Express du 15/07/05)

Détaxation, une menace pour les producteurs : l'Etat a décidé de détaxer les importations de riz que les opérateurs de la filière effectueront cette année, et ce, dans le but de limiter la flambée des prix. Une décision dont le but est de venir au secours des consommateurs mais une mesure, qui, aux yeux des producteurs, qui se sont accrus en nombre cette année, constitue une menace. Les pertes seront énormes si les prix du riz s'écrasaient. Par ailleurs, les produits qui sont stockés, en attendant que les prix soient assez élevés, dans les greniers et hangars des collecteurs trouveront-ils preneurs si les cours sur le marché venaient à baisser ? (D'après Midi du 20/07/05)

Problèmes énergétiques et crise de la Jirama

Charbon de bois : les prix explosent. Ces derniers temps, le prix du charbon de bois a connu une augmentation considérable. Le sac coûte 10 000 Ar à l'heure actuelle contre 7 000 Ar, il y a encore deux mois. Ce combustible est utilisé par 80% des ménages urbains. Avec la prochaine hausse des tarifs du carburant, il est fort probable que ce prix connaisse un nouvel accroissement. Bien entendu, il y a le gaz butane, mais ce produit reste encore un luxe inaccessible à la majorité de la population. (D'après La Gazette du 01/07/05)

RAVELOSON SAMUEL, président du SIM : *"Les industriels en difficulté !" « Nos industries s'acheminent vers une mort lente, car à la situation qui est déjà très grave avec les délestages de la Jirama, vient s'ajouter la hausse du prix de l'énergie. La production a nettement baissé à cause de ces coupures d'électricité, alors que la concurrence devient rude avec les produits importés. Nous sommes obligés de réajuster nos prix" . (D'après La Gazette du 02/07/05)*

Le FMI pour une hausse de 37 % des tarifs de la Jirama : *une mission FMI séjourne dans le pays. Officiellement, il s'agit d'une mission qui constatera les performances économiques par secteur d'activités. D'autres sources indiquent que cette mission évalue d'ores et déjà les résultats de la fameuse mesure économique de détaxation qui a fait couler beaucoup d'encre. Par ailleurs, des sources diplomatiques estiment que lors des discussions techniques, le FMI aurait souhaité que la hausse des tarifs de la Jirama soit de 37 dès le 1er juillet. Il semble que le FMI n'accepte pas de faire supporter la hausse aux entreprises sous peine de menacer leur existence à cause de la perte de compétitivité. De toute façon, la hausse sociale de 5 % réservée aux petits consommateurs ne constituerait nullement une solution aux problèmes financiers de la Jirama. Quoique les bailleurs de fonds se refusent depuis quelques années de parler de conditionnalités, le cas de la Jirama constituera forcément un handicap pour le pays car d'une part, le FMI a horreur des subventions et, d'autre part, cette institution surveille de très près le cadrage macro-économique et budgétaire. (D'après La Gazette du 04/07/05)*

Le pays s'enfoncé dans la crise des délestages : *en 2002, les barrages anti-économiques, les dynamitages de ponts, la rétention de carburants ont été déployés pour que la crise atteigne son niveau le plus insupportable. Trois ans après ce sombre épisode de l'histoire du pays, voilà que la société malgache s'enfoncé dans la crise de délestages sans précédent qui pénalisent le cours de l'activité économique. Les opérateurs évoluant dans la vente de ressources halieutiques et leurs fournisseurs, les producteurs de glaces, sont frappés de plein fouet par les coupures intempestives de l'électricité. (D'après Tribune du 08/07/2005)*

Intégration régionale : sommet de la COI et COMESA

Des enjeux politiques au sommet de la COI : *cette rencontre au plus haut niveau qui réunira les présidents des 5 pays membres, ne manquera pas d'évoquer des sujets "chauds", déjà à la source de certaines malaises depuis les précédentes réunions. Des indiscretions vont jusqu'à conditionner la venue du président français JACQUES CHIRAC à des questions comme l'intégration de Mayotte au sein de la COI. "Le statut de Mayotte diffère de celui de la Réunion. Son intégration au sein de la COI pose des problèmes techniques et surtout pourrait mettre l'organisation en position délicate vis-à-vis des îles Comores", confie un observateur. Par ailleurs, d'autres sujets importants pourront aussi être évoqués comme l'instauration d'une zone de libre échange entre les pays membres ou bien la suppression des visas. (D'après L'Express du 07/07/05)*

3^{ème} Sommet de la COI : *« Valoriser notre patrimoine commun et renforcer notre solidarité pour un développement durable ». Renouveler le pacte politique de Victoria de 1984 ! Les 5 Etats membres ont, à cette occasion, renouvelé le pacte politique de l'époque en voulant aller plus loin dans le renforcement du dialogue politique et stratégique entre eux, et aussi, en décidant d'appuyer la stabilité et la présence de l'organisation sur le plan international. Le Secrétaire général de la COI, ANDREAS MONIQUE ESOAVELOMANDROSO, a présenté les nouvelles orientations stratégiques de l'organisation axées sur la coopération politique et diplomatique, sur l'accompagnement du processus d'intégration régionale, sur le développement durable ainsi que sur le renforcement de l'identité culturelle de la région. Ils entendent d'abord accroître la médiation diplomatique et la participation au règlement des*

crises qui pourraient affecter ses Etats membres. Ensuite, continuer le *ystème d'observation des processus électoraux* et de *soutien à la bonne gouvernance*. Auquel s'ajoute le renforcement de la coopération en matière de *lutte contre le terrorisme, les grands trafics et le mercenariat*. Et enfin, défendre les intérêts de la région par l'adoption de *positions communes dans les enceintes mondiales*. (D'après Midi du 23/07/05)

La libre circulation des idées et des personnes dans l'espace COI a été discutée. Il a été décidé que les Etats membres examineraient rapidement les conditions, les voies et les moyens pour *l'ouverture des frontières dans le but de concrétiser cet espace*. Ce qui se traduit par la suppression prochaine des *visas d'entrée* dans les pays membres. En outre, la volonté de ces pays insulaires de parvenir à une *stratégie régionale dans le domaine de la pêche maritime et de l'aquaculture*, afin d'en favoriser le développement, montre leur détermination à atteindre le défi de la COI : le développement durable et l'essor économique. (D'après L'Express du 23/07/05)

Les Etats membres renouvellent leur engagement à *ratifier le Statut de Rome relatif à la Cour Pénale Internationale*, et à défendre son intégrité dans les meilleurs délais. S'agissant du développement durable, ils s'engagent à se mobiliser dans les discussions sur le *régime international climat post-Tokyo*, pour obtenir un accord, afin d'atténuer rapidement les effets des changements climatiques en cours ; ils souhaitent aussi renforcer l'action de la Convention sur la *biodiversité* biologique.

Au sein de la COI, les visées de la France sont de banaliser sa présence dans la zone *et d'assurer l'intégration de la Réunion et de Mayotte dans la région d'abord, à l'Afrique un peu plus tard*. On n'oubliera pas qu'actuellement encore, l'Union africaine réclame officiellement la décolonisation de la Réunion et de Mayotte. (D'après Les Nouvelles du 23/07/05)

COI : CHIRAC inquiet des menaces terroristes dans l'océan Indien : le canal du

Mozambique est à ses yeux situé dans «l'axe nord-sud du terrorisme» avec, au nord, la corne de l'Afrique et une série de pays à risques comme la Somalie ou le Kenya. *Madagascar, Maurice et les Seychelles, qui basent leur développement sur le tourisme, redoutent d'être un jour la cible d'attentats antioccidentaux*. Depuis plusieurs années, Paris incite Maurice et les Seychelles à mieux contrôler les flux financiers liés au *blanchiment* qui transitent par ces deux Etats où existe le *secret bancaire*. Autre point de crispation : *la situation politique toujours chaotique dans l'archipel des Comores*, qui facilite des mouvements incontrôlés de populations. Aux Comores comme à Mayotte, de confession musulmane, *la formation des imams* dans des écoles coraniques du Yémen ou du Pakistan *inquiète les autorités françaises*. Pour faire face aux menaces, la France apportera son assistance aux pays de la COI dans le domaine du renseignement, du contrôle des individus suivis par les services spéciaux ou de la création de documents d'identité destinés à mieux contrôler les déplacements des ressortissants nationaux. (D'après Libération du 23/07/05)

COI-COMESA : main dans la main vers l'intégration régionale. La COI et le COMESA ont décidé d'affronter la mondialisation main dans la main. Les 2 organisations ont signé, lors du 3ème Sommet de la COI, un protocole d'accord qui permettrait aux 2 organisations d'affronter ensemble la mondialisation. Dans ce cadre, toutes les tâches qui ont trait au domaine maritime et de la pêche et de l'environnemental relèvent de la COI tandis que tout ce qui concerne le commerce ou les relations avec les organisations internationales telle que l'OMC reviennent au COMESA. Parallèlement, l'UE, représentée par le Commissaire européen au Développement et à l'Aide Humanitaire, LOUIS MICHEL, a signé avec le SG du COMESA, un *programme de support à l'intégration régionale et aux négociations commerciales dans la région d'Afrique orientale et australe*. Chaque partie, la COI, le

COMESA et l'UE ont témoigné leur volonté d'aller de l'avant dans le processus d'intégration régional des pays des zones concernées. (D'après *Midi* du 23/07/05)

Zones franches

Fermeture prochaine de 15 entreprises dans la zone franche, entraînant une *perte de 17 000 emplois*. Une telle décision pourrait être due au démantèlement de l'accord multifibre et à la fin de la clause d'origine des matières premières utilisées dans la fabrication de textile. (D'après *Xinhuanet* du 14/07/05)

Développement, commerce extérieur, conjoncture, divers

L'impossible développement ? Malgré les chiffres triomphants publiés par les autorités, *l'économie du pays traverse une crise sans précédent* et le pays s'enfoncé de plus en plus vers l'abîme. En face, les dirigeants ne savent plus sur quels pieds danser faute d'une politique devant assurer le décollage économique dans de brefs délais. Quelle a été la politique du gouvernement pour faire augmenter la production rizicole et mettre fin à la *crise du riz* dont son impact est toujours visible ? Les consommateurs européens et dans d'autres pays sont de plus en plus exigeants, alors que personne n'a aucun souci de *l'amélioration de la qualité* du letchi, du café, de la banane ou du girofle. Les opérateurs locaux ont interpellé le gouvernement sur le *prix de l'énergie* après la crise de 2002, mais c'est le contraire qui se produit. Après la fin de l'accord multifibre, aucune mesure n'a été prise par les autorités afin d'atténuer le choc. Bon nombre *d'entreprises franches sont au bord de la faillite* et des milliers d'employés supprimés. L'économie malgache piétine et la population vit dans la misère. (D'après *Tribune* du 02/07/05)

Les pays anglophones sont mieux gérés : sur le plan économique aussi, la «*françafrique*» est mal en point. CHIRAC, souvent qualifié de «*meilleur avocat*» de l'Afrique, doit partager cette distinction avec TONY BLAIR. Le Premier ministre britannique a déployé des trésors d'énergie pour faire avancer la cause du continent noir. Des deux rapports remis aux gouvernements en vue du G 8 et préconisant un certain nombre de mesures pour sortir l'Afrique de l'ornière, l'un a été écrit par l'économiste américain JEFFREY SACHS, l'autre commandé par le premier ministre britannique. Aucun n'a été commis par la France. Le «*duel*» BLAIR-CHIRAC se reflète sur le terrain. *Parmi les pays subsahariens qui décollent, la majorité est anglophone*. L'Afrique du Sud figure au premier rang, suivie par le Nigeria. Mais aussi, *plus inattendu*, le Kenya et la **Tanzanie**. Des pays comme le Botswana ou l'Ouganda sont régulièrement cités par les institutions internationales ou les agences d'évaluation pour leurs bonnes politiques budgétaires. Sans parler du Ghana. «*Les investisseurs étrangers ont besoin d'un cadre juridique et d'un environnement des affaires stables. L'héritage colonial britannique est, à ce titre, plus rassurant*», explique un avocat du cabinet DentonWildeSapte. *Au chapitre de la bonne gouvernance, l'Afrique anglophone fait montre de meilleure volonté*, soutenue par le Commonwealth qui n'hésite pas à sanctionner si besoin est. Les investisseurs étrangers y reviennent. Les opportunités d'affaires semblent plus prometteuses en Afrique anglophone, mais les entreprises tricolores peinent à y prendre pied. *La «françafrique économique» pâtit de ses mauvaises habitudes* : les entreprises se sont accoutumées à être presque systématiquement accompagnées, politiquement et financièrement, par l'Etat français. Le mélange des genres s'exporte mal en Afrique anglophone. (*Le Figaro* du 06/07/05)

Pour une gestion foncière décentralisée : dans le cadre de la nouvelle politique foncière, le ministère de l'Agriculture va mettre en place une cinquantaine de guichets fonciers, grâce au financement de l'AFD. Ces guichets fonciers seront chargés de la délivrance et de la mutation des certificats fonciers. Ils serviront également à régulariser la situation foncière, *reconnaître*

et constater les droits des paysans à la terre surtout sur les terrains domaniaux qui ont souvent fait l'objet de litiges. L'importance de la sécurisation foncière dans le processus de développement, surtout en milieu rural, n'est plus à démontrer. Madagascar est actuellement en transition foncière et la superficie des propriétés titrées ne dépasse pas 1/15ème du territoire. (D'après Tribune du 25/06/2009 et Midi du 08/07/05)

Caution bancaire : goulot d'étranglement pour les entreprises BTP nationales. Faute de pouvoir vaincre rapidement l'insuffisance alimentaire de la population, le régime s'appuie sur la construction de route, pierre angulaire de son projet de société. Au bout de 3 ans, le gouvernement se targue d'avoir su *transformer la Grande île en un vaste chantier des travaux publics* nécessitant *l'entrée en lice des grandes entreprises de BTP internationales*. La quasi-totalité des milliers de kilomètres en cours de réhabilitation sont tombés entre les mains d'entreprises de gros calibre comme de Colas, SOGEA, SMATP... *sur des financements de nos bailleurs de fonds* (Banque mondiale, FED, BAD, BADEA, AFD). On ne s'étonne pas que seules les entreprises de renom international soient les éternels attributaires de ces grands travaux car *les entreprises nationales de dimension moyenne ne peuvent présenter les garanties bancaires exigées*. Il faudrait réviser à la baisse le montant des cautions bancaires pour que celui-ci ne constitue plus un goulot d'étranglement pour l'ensemble des entreprises de BTP. (D'après Tribune du 07/07/05)

Produits chinois : le marché est saturé. La Grande Ile connaît depuis quelques années un afflux des produits chinois. La rapidité du phénomène a surpris plus d'un. Aujourd'hui, tout le monde porte des vêtements et chaussures chinois. Il en est de même pour les jouets, les appareils électroménagers, les produits cosmétiques, etc. alors que ces produits se faisaient encore rare, voir inexistant il y a une dizaine d'années. Dans notre pays, la situation est encore plus inquiétante que dans les îles sœurs. *Les produits locaux sont tués par ceux des Chinois et des Thaïlandais.* (D'après La Gazette du 07/07/05)

Vanille : les cours mondiaux accusent une baisse scandaleuse. Les exportateurs tentent de faire pression pour augmenter le prix de la vanille sur le marché international. Depuis l'ouverture officielle de la campagne, ils refusent de vendre leurs produits à 25 dollars le kilo et exigent un tarif plancher de 30 dollars. Un atelier national qui se tiendra d'ici fin juillet fixera le sort de ce produit qui fait la réputation du pays. L'année dernière, Madagascar a fourni entre 60 et 75 % du marché mondial. Mais avec la baisse scandaleuse des cours, beaucoup de planteurs ont préféré stocker. Mais la situation se présente mal. (D'après L'Express du 25/06/2009)

Finances : des rumeurs sur la cessation de paiement de l'Etat : beaucoup de fournisseurs de l'Etat et certains fonctionnaires se plaignent du grand retard dans le paiement de leurs services, ce qui amène des observateurs à avancer que les caisses de l'Etat sont vides. Cette situation s'expliquerait notamment *par les dépenses extra-budgétaires qui pourraient se chiffrer à 1% du PIB*. Ces dépenses auraient financé *des actions et entreprises entièrement privées*. *L'importation des 915 vaches laitières de Nouvelle-Zélande ferait partie de ces dépenses*. Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a toujours avancé que cette importation était du ressort d'une entreprise privée. Or, le nom de cette société étrangère est totalement inconnu. (D'après Matera du 25/06/2009)

Les ministères suspendus au taux d'un nouveau blocage de crédit : faute de pouvoir utiliser les crédits, qui pourtant leur ont été octroyés pour l'exercice budgétaire 2005, *les ministères et les institutions étatiques tournent depuis le début du mois au ralenti*. Pas d'achat de fournitures et de services pour ces organes de l'Etat depuis que les services chargés du

contrôle des dépenses engagées rejettent systématiquement tout engagement de dépense effectué par les départements ministériels, sans motiver son refus, accréditant ainsi les informations sur *l'assèchement des caisses de l'Etat*. (D'après *Les Nouvelles* du 27/07/05)

Ciment : faillite de la détaxation. L'évolution actuelle du prix du ciment témoigne de la faillite de la politique de détaxation engagée par MARC RAVALOMANANA depuis 2002. En effet, il a été annoncé qu'en raison de la restauration des droits et taxes sur le ciment en septembre prochain, le prix du produit connaîtra *une hausse oscillant entre 20 et 40%*. (D'après *La Gazette* du 13/07/05)

La concurrence est relancée sur le ciment : un opérateur indien s'installe à Madagascar. Les différentes initiatives du gouvernement dans le domaine des travaux publics et des bâtiments ont provoqué une augmentation de la demande. *La société Holcim détient le monopole absolu du marché* (production locale et importations). La société est sur le point de boucler un projet de construction d'une nouvelle usine. D'un autre côté, les Chinois se sont lancés dans la construction d'une cimenterie dans la capitale, qui sera opérationnelle avant la fin de l'année. Le leader mondial du ciment, Lafarge renforce également son implantation dans l'île. *Ces projets devraient provoquer une baisse significative des cours*. (D'après *L'Express* du 15/07/05)

Reprise des investissements étrangers : les investissements directs étrangers (IDE) sont passés de 13 millions de dollars en 2003 à 30 millions de dollars l'année dernière. Ce qui représente *une croissance de +130%* selon l'Institut national de la statistique et la Banque mondiale. Cette reprise des IDE s'accompagne d'un *accroissement de +24% du nombre des entreprises* sur la même période, alors qu'entre 2001 et 2002, une baisse de -10,6% a été constatée. Toutefois, note-t-on au ministère de l'Industrialisation, du Commerce et du Développement du secteur privé, la création d'entreprise reste *fortement localisée dans la capitale* avec un taux de 80% (D'après *La Gazette* du 21/07/05)

MENACES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITE

Sécheresse dans le Sud : la France doit réparation à la région : « *Dans les années 30, la France a introduit les cochenilles dans le Sud pour détruire l'environnement de toute une région car les Antandroy étaient les seuls à avoir continué de la combattre plusieurs années après leur invasion* », rappelle MANANTSOA MASIMANA, administrateur civil et président du Commissariat général pour le développement intégré du Sud (CGDIS). (D'après *La Gazette* du 22/07/05)

Utilisation exagérée du bois de chauffe : 80 à 85% de l'énergie utilisée à travers le chauffage, la cuisson et l'éclairage est fourni par les combustibles ligneux. Le pourcentage atteint 95% pour les besoins ménagers. Pourtant, les forêts ne cessent de disparaître, *le reboisement et la régénération n'arrivent pas à compenser la consommation*. En 2000, la superficie de forêt était de 88 800km, alors que les besoins en consommation et en production s'élèvent à 100 000ha par an. La déforestation serait toutefois en diminution. *De 1950 à 2000, près de 50% de la superficie de forêt du pays a disparu*. De 1970 à 2000, 144 000ha par an en moyenne ont fait l'objet de déforestation. Devant ce fléau, des mesures strictes sont prises : augmentation des aires protégées, qui consiste également à conserver la biodiversité, effectivité de la décentralisation et reboisement. Pour ce dernier, l'objectif annuel est de 1 000 000 ha. Pour les aires protégées, le Président de la République a fixé l'objectif à 6 000 000ha à fin 2008, contre 1 700 000 ha actuellement. (D'après *L'Express* du 25/07/05)

SANTE PUBLIQUE, PAUVRETE, FLEAUX & CALAMITES

Hygiène - Madagascar s'expose aux maladies "des mains sales" : 2 ménages sur 5 ne possèdent pas de toilettes. Parmi ceux qui en ont, 50% utilisent des fosses perdues. Pire, presque la moitié des ménages en milieu rural ne disposent même pas de fosses perdues. Ces statistiques permettent de mesurer à quel point la population malgache s'expose au risque d'épidémies diverses, notamment les maladies intestinales. D'autant que *l'accès à l'eau salubre est loin d'être satisfaisant*, notamment en milieu rural avec un taux de 23% contre 74% en milieu urbain. Les plus touchés par ce handicap, qui marque le retard du pays en termes de développement, sont les provinces autres qu'Antananarivo. A Toliara, 89% des ménages font leur besoin dans la nature, à Mahajanga 73%, à Fianarantsoa 64%, à Antsiranana 58% et à Toamasina 28%. Pour cette dernière, les actions menées par l'ONG d'obédience catholique Saint-Gabriel dans la ville suite à la pandémie du choléra en 2000, a beaucoup contribué à l'amélioration des conditions d'hygiène de la population. (D'après L'Express du 07/07/05)

La Grande Ile est riche en savoir ethnomédical, un atout pour la santé publique. Elle dispose aussi d'une biodiversité floristique unique au monde par sa richesse, son endémicité et l'importance de ses utilisations ethnomédicales. Sur une estimation de 13 000 espèces présentes à Madagascar, plus de 80 % sont endémiques et *près de 3 500 ont des vertus médicinales*. Par ailleurs, *les tradipraticiens seraient plus de 5 000 dans toute l'île*. Ils sont regroupés au sein d'une association nationale. Des rencontres entre médecins et tradipraticiens ont lieu afin d'essayer de *jeter un pont entre la médecine moderne et celle traditionnelle*. Le gouvernement a montré son engagement politique vis-à-vis de la médecine traditionnelle en attestant, à travers une convention interministérielle, la création d'une *commission mixte* chargée d'étudier la réglementation relative à la médecine et pharmacopée traditionnelles. Dans la prise en charge des malades, la médecine traditionnelle occupe toujours une place importante en milieu rural et même de premier recours par rapport à la médecine conventionnelle. Ceci s'explique par l'attachement des ruraux à la tradition mais aussi l'éloignement des centres de santé. *Seulement, 20% environ de la population ont accès aux services de soins modernes*. (D'après La Gazette du 30/07/05)

La pauvreté continue de s'aggraver : dans la déclaration du Millénaire, les 147 chefs d'Etat et de gouvernement des 191 pays participants se sont entre autres, engagés à «*éliminer l'extrême pauvreté et la faim en réduisant de moitié, entre 1990 et 2015 la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour* ». 5 ans après, la situation a plutôt empiré en Afrique Subsaharienne et à Madagascar. A Madagascar, le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, est de 73,6% en 2003, taux record. Le ratio était par exemple de 70% en 1993 et 73,4% en 1997. La situation s'était un peu amélioré en 2001, avant la crise politique, avec un taux de 69,6. Les chiffres des années 2004 et 2005, ne sont pas encore disponibles mais la situation aurait encore empiré. Mais un certain nombre d'efforts et d'améliorations ont été constatés dans l'atteinte des autres objectifs du millénaire. En matière de malnutrition, le taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans est passé de 39,1% à 22% en 2000. La tendance est également favorable en ce qui concerne l'objectif de donner l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école avec un taux net de scolarisation qui est passé de 70,6% en 96/97 à 82% en 2002/2003. (D'après Midi du 29/07/05)

Au 30/07/2005, 1 euro = 2463 Ariary (cours pondéré)